

LE DISCOURS POLITIQUE DE LÉGITIMITÉ DES ÉLITES TUNISIENNES

Parmi les Etats nouvellement indépendants, la Tunisie jouit d'un prestige particulier auprès d'une certaine science politique anglo-saxonne qui considère les notions de « modernisation », de « rationalisation » et de « développement » comme les clefs des problèmes du « Tiers-Monde » (1). Jusqu'en septembre 1969, autrement dit, jusqu'à l'abandon du système coopératif dans le commerce et l'agriculture et à la mise en cause de la planification étatique, la Tunisie n'offrait-elle pas le spectacle d'un pays *effectivement* engagé dans des réformes de structures entreprises dans une perspective modernisante, rationalisante et développementaliste ? L'orientation du régime bourguibiste répondait si bien aux normes des *political scientists* que l'on serait en droit de se demander dans quelle mesure la crise ouverte en 1969-1970 avec l'élimination de M. Ahmed Ben Salah ne traduit pas l'échec non seulement d'une politique, mais aussi d'une science politique. Ce double échec est étroitement lié à une analyse de l'état de « sous-développement » qui ignore sa liaison structurelle avec l'état de dépendance (2) : le « sous-développement » constituerait en quelques sorte le degré zéro d'une évolution linéaire qui conduirait les nouveaux Etats au « développement » — stade atteint par les nations dites industrialisées — grâce à l'adoption de mesures techniques et institutionnelles destinées à éliminer une série de carences réputées inhérentes aux sociétés considérées (3).

(1) On citera, par exemple, comme illustration de cette tendance les travaux de Charles A. Micaud et ceux de Clement-Henry Moore : cf. Charles A. MICAUD (et Leon-Carl Brown et Clément-Henry Moore), *Tunisia: The politics of Modernisation*, New-York-Londres, Praeger, 1964, et « Leadership and Development. The case of Tunisia », *Comparative politics*, volume I, juillet 1969, p. 468-484; Clement-Henry Moore, *Tunisia since independence. The Dynamics of One Party Government*, Berkeley, University of California Press, 1965, et *Politics in North Africa. Algeria, Morocco and Tunisia*, Boston, Little Brown and Company, 1970. Dans ce dernier ouvrage, Clement-Henry-Moore, tout en ne ménageant pas ses critiques, n'en considère pas moins la Tunisie comme un cas particulier en Afrique et au Maghreb (voir notamment dans le chapitre III, « Founding New Orders », le passage intitulé « Tunisia : the triumph of Reason », p. 91-107).

(2) Cf. La critique faite de ce type d'analyse par Théotónio dos SANTOS dans « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine », *L'Homme et la Société* (12), avril-mai-juin 1969, p. 43-68.

(3) L'impact de la colonisation est évidemment pris en considération mais en tant que facteur de modernisation ou du moins d'émergence de nouvelles élites. La fin de l'ère coloniale est identifiée à la fin de la dépendance; les relations avec l'ancienne métropole et les autres puissances ne sont envisagées que sous l'angle d'une éventuelle domination externe susceptible de se manifester à cause de la prolongation de l'état de sous-développement (cf. en ce sens la conclusion de l'ouvrage déjà cité de Clement-Henry Moore, *Politics in North Africa*, p. 324-325), alors qu'en réalité ce dernier se prolonge et s'aggrave, du fait de la persistance de la dépendance *structurelle* dont il est issu (cf. Théotónio dos SANTOS, article déjà cité; sur la distinction entre dépendance (ou domination) externe et dépendance structurelle, cf. également, Annibal QUIJANO, « Pôle marginal de l'économie et main-d'œuvre marginalisée », in Anouar ABDEL-MALEK, *Sociologie de l'impérialisme* (VII^e congrès mondial de sociologie, Varna 1970), Paris, Anthropos, 1971, p. 309-310).

On voudrait, dans les pages qui suivent, illustrer cette analyse du « sous-développement » en étudiant le discours politique de légitimité des élites tunisiennes et montrer qu'il constitue un symptôme d'un état de dépendance que précisément il passe sous silence. Toutefois, avant d'exposer la problématique et la rhétorique de ce discours, il s'avère indispensable d'apporter quelques précisions sur les modalités de son étude.

I. — OBJET ET CHAMP DE L'ÉTUDE DU DISCOURS POLITIQUE DE LÉGITIMITÉ DES ÉLITES TUNISIENNES (4)

Un intitulé ne saurait dispenser de définitions; il n'est susceptible de revêtir une quelconque signification qu'à partir du moment où est indiqué dans quelle acception sont prises les notions qu'il renferme, et à quel usage elles sont destinées.

LA NOTION D'ÉLITES.

Dans son ouvrage *Elites et Sociétés*, T.B. Bottomore souligne avec raison « qu'il n'est pas actuellement de contexte dans lequel la notion d'élite soit plus fréquemment évoquée que celui des problèmes et des perspectives d'avenir des « pays sous-développés » (5). Les raisons du phénomène paraissent de deux ordres; elles ressortissent suivant les cas à des considérations idéologiques ou à des difficultés méthodologiques. D'une manière générale, par ses origines et l'orientation de nombreuses recherches actuelles qui y recourent, le concept d'élite s'inscrit dans le cadre d'une problématique sinon anti-démocratique (6), du moins anti-socialiste en général et anti-marxiste en particulier : il constitue un substitut permettant dans un même moment d'évacuer ou de nier la réalité des classes sociales et d'affirmer le caractère « naturel » ou inévitable de l'inégalité sociale, réputée insurmontable bien que susceptible d'atténuations (7). Dans le cas particulier

(4) La présente étude s'intègre dans le cadre d'un travail à plus long terme dont elle ne constitue qu'un premier jalon. C'est dire que son contenu ne correspond qu'à un stade initial de la recherche.

(5) T.B. BOTTOMORE, *Elites et Sociétés*, Paris, Stock, 1967 (traduit de l'anglais par Gérard Montfort), p. 105.

(6) Les théoriciens modernes de l'élite ont prétendu concilier leur notion avec celle de « démocratie », cf. : T.B. BOTTOMORE, *op. cit.*, p. 126, et Ljubomir TADIC, « Le pouvoir, l'élite et la démocratie », *L'Homme et la Société* (17), juillet-août-septembre 1970, p. 75-89.

(7) Sur la dimension idéologique du concept d'élite, cf. : les travaux déjà cités de T.B. BOTTOMORE et Ljubomir TADIC ainsi que Nicos POUZANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspéro, 1971 (petite collection Maspéro), tome II, p. 154, et « sur l'État dans la Société capitaliste », *Politique aujourd'hui*, mars 1970, p. 65-76. (Ce dernier article constitue une critique de l'ouvrage de Ralph MILBAND, *The State in capitalist Society*, Londres, Weidenfeld et Nicholson, 1969; voir dans le même numéro de *Politique aujourd'hui*, la réponse de MILBAND, « Théorie et pratique de l'État capitaliste »).

des pays dits « sous-développés », la dichotomie élite-masse servira en outre de support à des analyses tendant à privilégier certains facteurs endogènes en faisant totalement ou partiellement abstraction des facteurs exogènes qui sous-tendent cette réalité (8). On ne saurait cependant considérer que l'utilisation du concept d'élite pour l'étude des pays du « Tiers-Monde » revêt une signification purement idéologique. Elle peut traduire de la part du chercheur le souci non point de nier l'existence de classes sociales dans les sociétés considérées sous prétexte de rejeter des notions « importées » (comme si la notion d'élite n'était pas elle aussi, à certains égards, un produit d' « importation »), mais d'éviter d'appliquer d'une façon mécaniste un schéma d'analyse qui, dans le contexte des pays « sous-développés », présente de grandes difficultés méthodologiques qui, dans l'état actuel de la théorie, ne sont pas encore toutes surmontées (9). Sous le nom d' « élites » seront alors désignés des groupes sociaux dont le véritable statut reste à définir.

Dans le cadre du présent travail, le terme « élite(s) » sera tour à tour utilisé dans les deux sens que l'on vient d'évoquer précédemment. D'une part, par « élites » (politiques), nous désignons le *personnel politique* : les membres du gouvernement, les responsables du parti unique et des organisations nationales liées au parti, ainsi que leurs porte-parole; autrement dit, un certain nombre d'individus dont la présence aux « sommets » de l'appareil d'Etat constitue le point commun. D'autre part, il sera également fait référence à « l'élite », dans la mesure où l'étude fera apparaître que la dichotomie élite-masse est partie intégrante du discours de légitimité des « élites politiques » tunisiennes.

LE DISCOURS POLITIQUE DE LÉGITIMITÉ.

Ce que l'on désigne ici sous le vocable de « discours politique de légitimité des élites » n'est autre que la texture de l'ensemble des messages émis par les élites politiques à l'intention des différentes couches de la population nationale et des dirigeants d'Etat étrangers en vue de favoriser, maintenir ou renforcer l'acceptation du régime tunisien par leurs destinataires.

Les messages en cause répondent à la nécessité immédiate de justifier des orientations politiques, mais le discours politique de légitimité auquel ils ressortissent explicite certains des aspects de l'idéologie dominante.

(8) Les théories de la « modernisation » et du « développement ».

(9) Sur le problème de l'analyse des classes sociales dans un pays « sous-développé », cf. par exemple René GALISSOT, « les classes sociales en Algérie », *L'Homme et la Société* (14), octobre-novembre-décembre 1969, p. 207-225 (Etude rédigée à partir d'une critique des travaux de Pierre Bourdieu sur l'Algérie).

Pour expliciter la notion d' « idéologie dominante », nous nous référons aux travaux de Louis Althusser (10) et de Nicos Poulantzas (11). Avec eux, nous poserons comme point de départ le caractère inéluctable de l'idéologie dans toute société : « les sociétés humaines secrètent l'idéologie comme l'élément et l'atmosphère même indispensables à leur respiration, à leur vie historiques » écrit Louis Althusser, qui ajoute : « seule une conception idéologique du monde a pu imaginer des sociétés *sans idéologies*, et admettre l'idée utopique d'un monde où l'idéologie (et non telle de ses formes historiques) disparaîtrait sans laisser de trace, pour être remplacée par la science » (12). Dans cette perspective, l'idéologie se définit comme « un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées, ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historiques au sein d'une société donnée » (13), au moyen duquel les individus expriment non pas leurs conditions d'existence réelles sous une forme imaginaire, mais leur rapport imaginaire (ou « rapport vécu ») à leurs conditions d'existence réelles, la façon dont ils vivent leur *rapport réel* à leurs conditions d'existence; ce rapport imaginaire (dans lequel est investi le rapport réel) « exprime plus une volonté (conservatrice, conformiste, réformiste ou révolutionnaire), voire une espérance ou une nostalgie, qu'il ne décrit une réalité » (14). C'est dire que si l'idéologie est « nécessairement faussée » (15), elle ne saurait être considérée comme relevant purement et simplement d'une entreprise délibérée de mystification destinée à domestiquer les esprits du plus grand nombre en vue de la domination de quelques uns. Certes, l'idéologie « n'est pas quelque chose de « neutre » dans la société » (16), et l'idéologie dominante est celle de la classe dominante (17). Mais cette dernière doit croire à ses « représentations » avant d'en convaincre les autres; son idéologie lui sert non seulement à asseoir sa domination sur les autres classes en leur imposant une certaine façon de vivre leur rapport réel à leurs conditions d'existence (18), mais aussi à « se constituer en classe dominante elle-même, en lui faisant accepter comme réel et justifié son rapport vécu au monde » (19). De la sorte, l'idéologie dominante tendra à *légitimer* la domination tant aux yeux des classes dominées qu'à ceux de la classe dominante. Qu'est-ce à dire ? Tout simplement que l'idéologie

(10) cf. : Louis ALTHUSSER, *Pour Marx*, 5^e édition, Paris, Maspéro, 1968 (collection « Théorie »), Chapitre VII, et « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat (Notes pour une recherche) », *La Pensée* (151), juin 1970, p. 3-38.

(11) cf. : Nicos POULANTZAS, *Pouvoirs Politique et Classes Sociales*, op. cit., tome II, p. 14-47, et *Fascisme et dictature, la troisième internationale face au fascisme*, Paris, Maspéro, 1970 (collection « Les textes à l'appui »), p. 327-338.

(12) *Pour Marx*, op. cit., p. 238-239.

(13) *Ibid.*, p. 238.

(14) *Ibid.*, p. 240.

(15) Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, tome II, op. cit., p. 27.

(16) Nicos POULANTZAS, *Fascisme et dictature*, op. cit., p. 330.

(17) Sur la nature du rapport complexe entre idéologie dominante et classe dominante, cf. : Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, tome II, op. cit. (voir notamment, p. 21-31).

(18) Cela n'indique pas simplement « la possibilité d'une absence de « conscience de classe » de la part des classes dominées », mais implique aussi que l'idéologie de ces classes « est très souvent décalquée » sur l'idéologie dominante, cf. : Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., tome II, p. 45.

(19) Louis ALTHUSSER, *Pour Marx*, op. cit., p. 242.

dominante relève d'une domination dont elle occulte la réalité d'une manière telle qu'elle obtient des agents sociaux l'adoption de pratiques qui se conforment aux exigences de la réalité de cette domination (20). Ce processus de légitimation aura ainsi pour effet de consolider la domination à laquelle il se rapporte : « La reconnaissance de la légitimité d'une domination constitue toujours une force (historiquement variable) qui vient renforcer le rapport de force établi parce qu'en empêchant l'appréhension des rapports de force comme tels elle tend à interdire aux groupes ou classes dominés de s'assurer toute la force que leur donnerait la prise de conscience de leur force » (21).

Le discours politique de légitimité des élites, a-t-on écrit précédemment, explicite certains des aspects de l'idéologie dominante. Cette formulation appelle plusieurs observations :

— Le fait que les élites politiques occupent les sommets de l'appareil d'Etat et participent à ce titre à la diffusion de l'idéologie dominante ne préjuge en rien de leur appartenance ou non à la classe dominante (22) ; c'est précisément parce que nous n'avons pas jugé être en mesure de résoudre ce problème que nous avons recouru à la notion « d'élites ».

— Le discours politique de légitimité n'explicite pas dans son intégralité l'idéologie dominante, mais relève d'une « région » particulière de celle-ci, l'*idéologie politique*. On peut, suivant la formule de Jean-Pierre Duprat, caractériser l'idéologie politique en soutenant qu'elle « est déterminée par le rapport existant, dans un contexte social donné, entre une idéologie et le phénomène politique » (23). Mais à se cantonner dans cet énoncé, le risque est grand de se voir accusé de recourir à une tautologie. On précisera alors que l'idéologie politique désigne l'idéologie dans ses implications et manifestations au niveau de la structure dont la fonction est de pourvoir aux nécessités du maintien de l'unité d'une formation so-

(20) Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, traitant de la reconnaissance d'une « instance pédagogique », comme autorité légitime, écrivent : « Dire que des agents reconnaissent la légitimité d'une instance pédagogique, c'est dire seulement qu'il fait partie de la définition complète du rapport de force dans lequel ils sont objectivement placés d'interdire à ces agents l'appréhension du fondement de ce rapport, tout en obtenant d'eux des pratiques qui prennent objectivement en compte, lors même qu'elles sont contredites par les rationalisations du discours ou par les certitudes de l'expérience, la nécessité des rapports de force (cf. le hors-la-loi accordant objectivement force de loi à la loi qu'il transgresse du seul fait qu'en se cachant pour la transgresser il ajuste sa conduite aux sanctions que la loi a la force de lui imposer) ». Pierre BOURDIEU, Jean-Claude PASSERON, *La Reproduction, Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 1970, p. 28-29).

(21) *Ibid.*, p. 29.

(22) « La correspondance, dans une formation sociale déterminée, de la fonction de l'Etat et des intérêts de la classe dominante dans cette formation, est due au système lui-même : la participation directe des membres de la classe dominante à l'appareil d'Etat n'est pas la cause, mais l'effet, d'ailleurs éventuel et aléatoire (*) de cette correspondance ». (Nicos POULANTZAS, « Sur l'Etat dans la Société capitaliste », article déjà cité, p. 70).

(*) C'est nous qui soulignons.

(23) Jean-Pierre DUPRAT, « Essai sur le concept d'idéologie politique », *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, volume V (3), septembre 1968, p. 756.

(24) « On désignera le pouvoir comme résultant, pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre... » (Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F. 1967, p. 43; cf. également Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., tome I, p. 32-53).

ciale (24); pour faire bref, on peut considérer que le domaine de l'idéologie politique englobe l'ensemble des « représentations » qui concernent le fondement, le fonctionnement et les fins de l'Etat (au sens général de « Pouvoir politique » (25) et non pas seulement au sens particulier « d'Etat-Nation ») dans un contexte social donné.

— Le discours politique de légitimité ressortit à la propagande dans la mesure où les messages qui en constituent le support formel répondent au besoin de justifier et de populariser une politique (26). Si l'idéologie ne s'analyse pas en un instrument de manipulation, par contre la défense des orientations politiques qui s'inscrivent dans le cadre de cette idéologie peut s'opérer suivant des modalités qui n'excluent pas la ruse ou l'habileté tactique. Quelle que soit la nature des procédés employés, ceux-ci sont mis au service d'une idéologie qui, elle, ne procède ni de la ruse ni de l'habileté tactique.

— Le discours politique de légitimité, toujours en raison de la nature des messages qui le supportent, n'explicitera l'idéologie politique dominante que d'une manière schématique et simplifiée.

— Le discours politique de légitimité, bien que dans un contexte donné il explicite toujours la même idéologie politique dominante, variera de tonalité suivant ses différents destinataires. Le phénomène est particulièrement sensible dans les sociétés dites « transitionnelles ». C'est à cette réalité que se réfère Georges Balandier, lorsque traitant des « idéologies associées aux projets de construction (ou reconstruction) nationale, aux entreprises de développement économique et de modernisation », il souligne : « Elles (ces idéologies) sont présentées sous deux versions : l'une, élaborée, est destinée aux élites politiques et intellectuelles, à la diffusion extérieure; l'autre, simplifiée, est adaptée, par un recours aux « paroles » de la tradition, aux paysanneries et aux couches sociales les moins marquées par l'éducation moderne » (27). Dès lors, force est d'admettre que si dans une formation sociale donnée il y a une idéologie dominante (28) il existe en revanche *plusieurs types de discours politique de légitimité* ressortissant à celle-ci.

Cette constatation revêt une très grande importance, car elle implique que suivant la nature de la documentation de référence on aura affaire à tel ou tel type de discours. Aussi apportera-t-on quelques éclaircissements sur le matériau utilisé ici : le quotidien *l'Action* en 1969.

(25) Tel que s'y réfère Georges Balandier, lorsqu'il écrit : « Le pouvoir politique est inhérent à toute société : il provoque le respect des règles qui la fondent; il la défend contre ses propres imperfections; il limite en son sein les effets de la compétition entre les individus et les groupes... » (Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, op. cit., p. 43).

(26) Cf. : Jean-Pierre DUPRAT, « Essai sur le concept d'idéologie politique », article déjà cité, p. 754-755.

(27) Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, op. cit., p. 215.

(28) L'unicité n'exclut pas la complexité. L'idéologie dominante peut intégrer des éléments empruntés à d'autres idéologies que celle de la classe dominante. Inversement, ces dernières qui dominent les « sous-ensembles idéologiques », d'une formation sociale, sont contaminées par l'idéologie dominante, cf. Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., tome II, p. 31, et *Fascisme et Dictature*, op. cit., p. 77.

LE QUOTIDIEN *l'Action*.

L'étude entreprise ne prétend point à l'exhaustivité; le discours politique de légitimité des élites tunisiennes y sera analysé à partir du quotidien *l'Action*, et ce pour la seule année 1969.

En utilisant *l'Action* comme instrument de cette recherche, on entend non point se livrer à l'étude d'un journal, à une analyse de presse proprement dite, mais se référer à l'organe officiel de *langue française* du Parti Socialiste Destourien (parti unique), dans l'exacte mesure où, canal *spécifique* de diffusion des orientations du régime tunisien, il répercute à destination d'un public particulier, un ensemble de messages émis initialement par les élites à l'intention des différentes couches nationales et de l'étranger. *L'Action* nous livrera un type de discours de légitimité conçu à l'usage de « l'élite » tunisienne et de « l'élite » des sociétés occidentales et à travers lequel est donnée une certaine image d'elle-même et de ses relations avec le reste de la population locale.

L'Action occupe une place originale au sein de la presse quotidienne de Tunisie en général et de la presse du Parti Socialiste Destourien en particulier. Certes, comme l'ensemble de ses confrères de langue française (*La Presse*) (29) et de langue arabe (*Al-Amal* et *As-Sabah*), *l'Action* ne touche qu'un public numériquement restreint. En 1972, son tirage quotidien serait de l'ordre de 20 000 à 25 000 exemplaires (30) pour une population d'environ 4 500 000 habitants (31); la *Presse* et *As-Sabah*, dont le tirage est supérieur à celui de *l'Action*, ne le dépassent sans doute guère que de quelques milliers d'exemplaires (32). En revanche, *l'Action* se distingue du reste de la presse quotidienne de Tunisie en ce sens qu'elle constitue le seul organe officiel de *langue française* du régime.

A l'origine (33), *l'Action* fut conçue comme le « complément » en français de *Al-Amal* (*l'Action*), journal de langue arabe du Néo-Destour (34) (devenu Parti Socialiste Destourien en octobre 1964). En octobre 1965, elle connut un tournant avec la création de la « Société Tunisienne d'Édition et de

(29) Le journal de langue française *Le Petit-Matin* a cessé de paraître en 1967, « pour des raisons financières ».

(30) D'après les renseignements que nous avons pu obtenir à Tunis auprès des responsables de la diffusion de ce journal.

(31) 4 533 351 personnes ont été recensées en 1966.

(32) Nous ne disposons pas de chiffres précis sur les tirages respectifs de ces deux quotidiens. Lars Rudebeck évaluait le tirage à la fin 1965 de *As-Sabah* à 17 000-22 000 exemplaires et celui de *La Presse* à 30 000-32 000 exemplaires contre 9 000-10 000 à *l'Action*. Ce dernier chiffre se situe nettement en-deçà de celui que nous avons avancé. Mais si l'on tient compte de la disparition ultérieure du *Petit-Matin* (dont le tirage, d'après Lars Rudebeck, avoisinait 5 000 exemplaires et qui subsistait grâce à des subventions gouvernementales) et le passage de la *Presse* sous le contrôle des autorités tunisiennes en 1968, on peut tenir pour vraisemblable que *l'Action* ait augmenté son tirage tandis que la *Presse* aurait vu le sien diminuer légèrement (cf. Lars Rudebeck, *Party and People. A Study of Political Change in Tunisia*, Stockholm, Almqvist and Wiksell, 1967, p. 46).

(33) *L'Action* est née le 1^{er} septembre 1962. Son titre marque sa filiation idéologique et politique avec *l'Action Tunisienne* créée en 1932 par ceux qui allaient devenir, deux ans plus tard, les fondateurs du Néo-Destour.

(34) Cf. Christiane SOURIAU-HOEBRECHTS, *La Presse Maghrébine*, Paris, C.N.R.S., 1969, p. 185.

Presse », chargée d'éditer désormais *Al-Amal* et *l'Action*, journaux frères mais différents. Comme *Al-Amal*, *l'Action* est placée sous la tutelle directe du parti unique, qui en détermine l'orientation et choisit les personnes chargées de l'appliquer (35), et s'est vue assigner une mission de défense et d'illustration du régime (36). Mais tandis que son homologue de langue arabe, *Al-Amal*, s'adresserait à la « masse » — à supposer que dans les circonstances actuelles un journal de masse puisse exister en Tunisie —, *l'Action* a été voulue par ses promoteurs comme le journal de « l'élite »; ainsi, Christiane Souriau pouvait-elle noter, se référant au contenu du journal en 1965 : « Dans l'ensemble, *l'Action* apparaît souvent comme un quotidien de citoyens sérieux qui ont pris en charge le sort de leurs contemporains déshérités. On se rend compte, grâce aux photos et à une campagne comme celle qui a été menée pour une tenue décente de tous, que le loqueteux, le misérable sont condamnés comme des séquelles d'un passé révolu dont on ne veut plus à aucun prix » (37).

Journal de « l'élite » francophone, *l'Action* était destinée à un double public. D'une part, elle était conçue à l'intention de « l'étranger » en vue de le convaincre d'une certaine image de la Tunisie conforme à ses canons (38). « Tribune adressée au monde en même temps que fenêtre ouverte aux étrangers sur la Tunisie » (39), elle répondait, d'autre part, au besoin de « l'élite » locale de disposer d'un organe de presse tunisien dans lequel elle se reconnut; en ce sens, elle devait concurrencer la presse de langue française importée ou publiée sur place à Tunis (essentiellement *La Presse*) (40), dont le marché recouvrait le sien, et remplir un rôle auquel cette dernière était inadaptée : transmettre aux responsables du Parti et de l'Etat, aux « cadres » en général, une culture qu'ils sont censés partager et qu'il leur faut répercuter afin « d'éclairer les masses populaires » (41).

Journal de « l'élite », *l'Action* ne suit pas cependant une orientation fondamentalement différente de celle des autres quotidiens, qu'il s'agisse de *La Presse* ou même d'*Al-Amal*, destiné à un autre public, et d'*As-Sabah*, qui

(35) « Il va de soi que la rédaction et la direction politique du journal relèveront du Parti et seront assurées par des éléments qui jouissent de sa confiance et qui auront fait la preuve de leur compétence ». H. BOURGUIBA, discours prononcé le 31-10-65 à l'occasion du 33^e anniversaire du journal *l'Action Tunisienne* (*L'Action tunisienne a 33 ans*, Tunis, Secrétariat d'Etat à l'Information et à l'Orientation, 1966).

(36) « Pour que notre journal (*l'Action*), puisse jouer ce rôle et celui d'instrument de promotion de l'homme, il faut qu'il reflète la pensée et l'action de l'Etat républicain. » (ibid.).

(37) Christiane SOURIAU-HOEBRECHTS, *La presse Maghrébine*, op. cit., p. 188.

(38) « Nous nous efforcerons de lui (le journal *l'Action*) donner une présentation qui fasse honneur à la Tunisie et à notre Parti, car il est appelé à circuler à l'étranger ». (H. BOURGUIBA, discours déjà cité du 31-10-65). Dans le même esprit, le président Bourguiba déclarait le 21 janvier 1969 : « La presse reflète le niveau d'une nation » (*L'Action*, 22-1-69 : 4).

(39) Christiane SOURIAU-HOEBRECHTS, *la Presse Maghrébine*, op. cit., p. 197.

(40) *La Dépêche de Tunisie* a cessé d'exister en 1961 (sans doute son matériel a-t-il permis le lancement de *l'Action*). Quant au *Petit-Matin*, les autorités le contrôlaient en fait dans la mesure où elles lui assuraient les moyens de subsister; il a d'ailleurs suffi qu'elles arrêtent leur aide pour que le journal cesse de paraître.

(41) L'expression est du président Bourguiba (discours déjà cité du 31-10-65).

De son côté, Christiane Souriau écrit : « *L'Action* représente un instrument sérieux de formation politique. C'est un journal destiné aux cadres destouriens auxquels il fournit des documents historiques, économiques et sociaux afin qu'ils deviennent des militants instruits et efficaces ». (*La Presse Maghrébine*, op. cit., p. 187).

présente en outre la particularité d'être « indépendant ». Sur le plan politique, la presse tunisienne se caractérise, en effet, par une certaine uniformité, produit non point d'une censure mais d'une source quasi unique d'informations; les divers organes, quels que soient leur statut ou le public auquel ils sont destinés, procèdent de la même matrice : l'agence de presse nationale *Tunis Afrique Presse* (T.A.P.). A l'exception de leurs rubriques spécialisées, des éditoriaux et des commentaires politiques, les quatre organes de presse sont confectionnés presque exclusivement à partir des dépêches de T.A.P. Celle-ci, contrôlée par le gouvernement tunisien (42), dispose de nombreux correspondants à l'intérieur du pays et de quelques uns à l'étranger. Elle diffuse en langues arabe et française toutes les informations concernant la vie politique nationale ainsi que les nouvelles de l'actualité internationale, qu'elle reprend la plupart du temps, en les « tunisifiant », des dépêches des grandes agences internationales, auxquelles elle est abonnée. Ces informations sont publiées par les différents journaux sans qu'il soit nécessairement fait mention de l'origine T.A.P.; chacun les assortit de titres de son propre crû, après les avoir sélectionnées et éventuellement amputées ou modifiées. Sur le plan des informations politiques, ce qui constitue l'originalité de l'*Action*, comme de chacun des trois autres journaux, réside dans les modalités de traitement du matériau fourni par T.A.P., émanation des autorités gouvernementales; les éditoriaux, commentaires et rubriques spécialisées signés (43), en revanche, sont propres au journal; l'ensemble forge la personnalité de chaque organe.

Ce qui caractérise l'*Action*, du moins en 1969 (et en 1972), nous paraît être une formule hybride qui tient à la fois du journal d'opinion et du journal « commercial ». Organe officiel du parti unique, l'*Action* s'apparente à la presse commerciale internationale par l'existence de rubriques dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles cultivent l'évasion plutôt que la réflexion et l'engagement chez le lecteur. Si l'on se reporte au tableau des différentes rubriques de l'*Action*, on constate que le sport, les « variétés », la télévision, les échos et nouvelles insolites tiennent une place non négligeable dans le journal. Une étude comparée de ces rubriques avec celles de la presse commerciale internationale ferait apparaître de nombreuses similitudes. Ainsi, sous le pseudonyme de « Didon », une journaliste livre dans « De vous à moi » des échos de la vie tunisienne et du « Tout-Tunis », dont la nature conduit à opérer un rapprochement avec « les Potins de la Comère » de *France-Soir* (44). En outre, à l'instar de nombreux quotidiens commerciaux, « l'*Action-Magazine* » réunit quotidiennement sous une photo une série de nouvelles pittoresques ou insolites et d'informations consacrées

(42) Sous forme de société d'économie mixte où sont actionnaires l'Etat et l'Association des Journalistes. Cf. Christiane SOURIAU-HOEBBRECHTS, *op. cit.*, p. 294-295.

(43) T.A.P. fournit aussi des commentaires aux journaux; mais ceux-ci les publient alors avec la mention T.A.P.

(44) La même Didon assure la responsabilité d'« Une page pour vous Mesdames », qui, à l'image des hebdomadaires « féminins », accorde une large place aux problèmes psychologiques du couple et de la famille (bourgeois) à la beauté (standardisée), à la mode (parisienne) et à des recettes de cuisine (internationale) dont la réalisation réputée facile suppose un budget domestique supérieur à celui dont disposent la majorité des consommateurs.

aux vedettes du cinéma et du théâtre, tirées de dépêches d'agence ou même de publications européennes. De même, les bandes dessinées sont celles que de nombreux lecteurs nord-américains et européens trouvent généralement dans leurs quotidiens : la lutte contre le mal incarné par des gangsters menée par le « séduisant » James Bond, le combat de Luc Bradefer contre des forces extra-terrestres qui menacent l'humanité, et les innombrables scènes de ménage de la « famille Illico » (45). Les horoscopes eux non plus ne connaissent pas de frontières, l'astrologie ignorant la spécificité. Quant aux feuillets ils sont puisés dans des œuvres à grand succès de la littérature « romanesque » : *Jane Eyre* de Charlotte Brontë et *Joseph Balsamo* d'Alexandre Dumas (46). Peut-être faut-il voir dans cette dimension « commerciale » de l'*Action*, en liaison avec ses implications idéologiques, la recherche par un journal (dont les responsables affirment qu'il ne reçoit aucune subvention du Parti et où la publicité est peu abondante) des moyens destinés à promouvoir sa vente auprès de lecteurs qui seraient rebutés au premier abord par ses pages politiques. Quoi qu'il en soit, il est symptomatique que les pages « sports » de l'organe officiel du Parti Socialiste Destourien lui attirent de nombreux lecteurs, à tel point que le plus fort tirage est atteint le mardi, jour où sont publiés et commentés les résultats sportifs du dimanche (l'*Action* ne paraît pas le lundi). Dès lors, la question se pose de savoir si l'*Action* remplit effectivement la mission qui lui a été assignée. Certes, elle véhicule le discours politique de légitimité des élites, mais celui-ci parvient-il jusqu'aux destinataires qu'est censé toucher le journal. *La Presse* continue à concurrencer le quotidien du Parti, alors qu'elle est passée sous le contrôle du gouvernement tunisien en 1968 (47). On ne saurait expliquer uniquement par des considérations techniques tenant à la qualité de la présentation et des rubriques spécialisées le fait que de nombreux Tunisiens qui achètent un journal de langue française donnent leur préférence à la *Presse* plutôt qu'à l'organe qui exprime officiellement les vues du Parti, la ligne politique de deux quotidiens étant la même (48). D'autre part, la diffusion de la presse française en Tunisie reste stable, tandis que celle de l'*Action* en France, et à l'étranger d'une manière générale, s'avère quasi inexistante. Les difficultés éprouvées par l'*Action* à toucher le double public auquel elle est destinée dépassent les limites de la présente étude; elles concernent la réception du discours politique de légitimité, alors que présentement nous nous

(45) Les bandes dessinées sont distribuées par *Opera Mundi*. L'absence de bandes dessinées de conception et de facture tunisiennes peut s'expliquer en partie par des raisons d'ordre économique : une bande dessinée à large diffusion internationale n'expose pas aux frais de cliché d'une bande originale.

(46) Là encore, des raisons économiques peuvent expliquer que soient publiés des « classiques » plutôt que des œuvres contemporaines : l'absence de droits d'auteurs. Mais la littérature classique ne se limite pas au genre « romanesque »...

(47) A la suite des démêlés de son propriétaire, M. Smadja, avec les douanes tunisiennes, *La Presse*, fut placée sous séquestre puis acquise aux enchères publiques par le gouvernement (cf. *Le Monde*, 20-21/10/68).

(48) On assiste à un phénomène voisin dans la presse de langue arabe. *Al-Amal* (journal destiné à la « masse », mais qui connaît un tirage inférieur à celui de l'*Action* : 17 000 exemplaires, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir à Tunis), à l'instar de l'*Action* vis-à-vis de la *Presse*, est moins vendu qu'*As-Sahab*. Encore ce dernier est-il demeuré entre les mains d'un propriétaire privé, ce qui lui vaut la réputation d'être un journal « indépendant ».

**TABEAU DES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE L'Action
EN JANVIER ET FÉVRIER 1969**

	RUBRIQUES	PERIODICITE	OBSERVATIONS*
Rubriques "Politiques"	"Editorial"	quotidien	pages 1 et 4
	Bulletins et câbles de politique étrangère	irréguliers (en fonction de l'actualité)	pages 1 et 10 en général (parfois 1 et 4)
	Articles de fond sur les problèmes de politique intérieure	irréguliers (en fonction de l'actualité)	pages 3, 4 ou 5, 7 ou 8
	Informations sur la vie nationale	quotidiennes	pages 1, 2, 3, 4, 5, 7 ou 8 (comptes rendus de cérémonies, de discours, de réunions publiques, de déplacements de Ministres ; textes de discours, etc...)
	Informations de politique étrangère	quotidiennes	pages 1, 10 et 4 (dépêches d'agence)
Autres rubriques	"A mon avis"	quotidien	page 2 (billet)
	"Courrier"	quasi quotidien	page 2 (courrier des lecteurs)
	"Délits et verdicts"	irrégulier (en fonction de l'actualité)	page 2 (chronique judiciaire)
	"De vous à moi"	quotidien	page 3 (échos de la vie tunisienne)
	"Page variétés"	quotidienne	page 6 (critique de télévision, programmes radio et télévision, horoscope, bandes dessinées, feuilleton).
	Page Sports	quotidienne	page 9 (dimanche : p. 8 et 9) (mardi : p. 7, 8 et 9)
	"L'Action Magazine"	quotidienne	page 10 (une photo et des nouvelles insolites)
	"Télé-Télé "7" Télé-Télé	hebdomadaire	page 7 (le dimanche) ; présentation des programmes de télévision.
	"L'Action culturelle"	irrégulière	une page (numéro de 10 ou 12 pages)
	"L'Action Cinéma"	irrégulière	une page (numéro de 10 ou 12 pages)
	"Une page pour vous Mesdames"	irrégulière	une page (numéro de 10 ou 12 pages)
	Articles traitant des divers arts	irréguliers (en fonction de l'actualité artistique)	emplacement variable
	"Echecs"	hebdomadaire	page 8 (le samedi)
	Cours des valeurs mobilières tunisiennes	hebdomadaire	page 8 (le samedi)

(*) L'Action paraît en général sur dix pages; elle en compte parfois huit ou douze. Les numéros de pages des différentes rubriques mentionnées ici correspondent à la présentation du journal lorsqu'il comporte dix pages.

intéressons au contenu de celui-ci lors de son émission (49). Si l'on s'en tient à cet aspect de la question, l'*Action*, en dépit de sa formule hybride et de la relative uniformité politique de la presse tunisienne, correspond, au moins partiellement, à la mission qui lui a été assignée : elle demeure un journal conçu à l'usage de « l'élite ». Même celles des rubriques dont l'objet est *apparemment* apolitique (celles qui sont groupées sous le titre « autres rubriques » dans le tableau figurant à la page 35) font apparaître en filigrane l'image de ce public que l'on désire toucher : les personnes en Tunisie susceptibles de s'intéresser à des bandes dessinées internationales, aux horoscopes, à la mode parisienne, etc... n'appartiennent pas à la « masse ». Quant aux rubriques dont l'objet est directement politique, si elles s'inscrivent dans le cadre d'une orientation commune à l'ensemble de la presse tunisienne, elles présentent néanmoins une certaine originalité, mais à des degrés divers ; il convient à cet égard de distinguer :

- les éditoriaux, les billets et câbles de politique étrangère ainsi que les articles de fond sur les questions de politique intérieure, qui engagent la direction du journal, elle-même liée directement à celle du Parti, et à ce titre offrent un contenu propre à l'*Action* ;

- les informations sur la vie nationale (comptes rendus de cérémonies, de discours, de réunions publiques, de déplacements de Ministres ; textes de discours, etc...) et celles de politique étrangère, qui émanent de T.A.P., l'*Action* n'intervenant qu'au niveau de la sélection et de la présentation ; des nuances apparaîtront cependant entre l'*Action* (et la *Presse*) et les quotidiens de langue arabe, compte tenu de ce que les dépêches diffusées en français par T.A.P. ne sont pas toujours la traduction pure et simple de celles diffusées en arabe.

Notre analyse du discours politique de légitimité des élites sera entreprise à partir de ces deux séries de rubriques « politiques » à l'exception des informations de politique étrangère, pour lesquelles T.A.P. reprend, la plupart du temps, les dépêches des grandes agences internationales.

Il nous a paru intéressant d'axer notre étude sur l'année 1969 dans la mesure où elle s'est avérée une date charnière dans l'histoire de la Tunisie depuis l'indépendance. Avec l'arrêt brutal apporté à la politique de planification et de réforme des structures agricoles et commerciales menée progressivement depuis les années 1960 (50), elle marque la fin de l'entreprise « développementaliste » qui avait permis à certains observateurs de considérer la Tunisie comme un Etat pilote du « Tiers-Monde », et qui, sur la scène politique tunisienne correspondait à un compromis passé entre les différents courants du Mouvement National au nom de l'unité natio-

(49) Nous n'excluons pas la possibilité d'aborder le problème de la réception au cours d'un stade ultérieur de notre recherche.

(50) L'année 1969 a vu l'apogée de la politique de réforme des structures agricoles avec le Congrès constitutif de l'Union Nationale de la Coopération, les 24 et 25 janvier, les signes annonciateurs de la crise avec les incidents de Ouardanine le 27 janvier, et le 8 septembre la crise elle-même après une accélération considérable du processus de mise en coopératives.

nale, compromis sur lequel nous allons revenir en examinant la problématique du discours politique de légitimité (51).

II. — LA PROBLÉMATIQUE DU DISCOURS POLITIQUE DE LÉGITIMITÉ DES ÉLITES TUNISIENNES : LE DUALISME

Aussi paradoxal que cela puisse apparaître au premier abord le concept de « dualisme » résume la problématique du discours politique de légitimité des élites tunisiennes alors que ces mêmes élites érigent la notion « d'unité nationale » en principe normatif et explicatif de la vie politique tunisienne (52). En réalité, contrairement à l'unité nationale, le « dualisme » n'est jamais invoqué en tant que tel; il est néanmoins présent au cœur de celle-ci, car du point de vue idéologique, lui seul est susceptible de fournir une explication des contradictions sociales de la Tunisie « en voie de développement » qui débouche sur l'unité politique nécessaire et « évidente » des diverses « catégories sociales » (52bis). De même que l'idéologie dominante des formations capitalistes avancées, de par la dominance en son sein de la « région » juridico-politique, isole les agents en individus pour mieux les unifier par le truchement de l'Etat, représentant de la volonté générale (53), dans l'idéologie du développement, le « dualisme » s'avère le détour nécessaire de « l'unité nationale » (54).

Pour entrer dans le détail de la problématique du « dualisme », il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit le contexte politique et idéologique « d'unité nationale » dans lequel elle se situe. Pour ce faire on rappellera

(51) Comme cela a déjà été indiqué, la présente étude ne correspond qu'à un stade initial d'un travail de plus grande envergure. C'est ce qui explique qu'elle repose sur un dépouillement systématique non pas de l'ensemble des numéros de l'Action pour 1969 ou d'un échantillon déterminé, mais des seuls numéros de janvier et février. D'autre part, il va sans dire que le choix du quotidien l'Action en 1969 comme source de documentation n'implique pas pour autant que l'on envisage la période historique considérée sans se référer à celles qui l'ont précédée ou à d'autres documents que l'Action.

(52) Sur la notion « d'unité nationale », en Tunisie, cf. notre ouvrage *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, Paris, C.N.R.S., 1971.

(52bis) Pour dissiper toute équivoque, on précisera dès à présent que le concept de « dualisme », se rapporte ici à l'interprétation de l'hétérogénéité d'une formation sociale « sous-développée », — sans référence à la dépendance structurelle — « comme la juxtaposition de deux sociétés « traditionnelle » et « moderne », caractérisée par différents ensembles de relations, d'attitudes et de valeurs sociales », le développement pouvant être obtenu « en transformant la première grâce à la diffusion, des facteurs et des modèles avancés, en une société moderne ». (Cf. Alberto MARTINELLI, « Remarques critiques sur le problème du dualisme dans la théorie du développement », in Anouar ABDEL-MALEK, *Sociologie de l'impérialisme* (VII^e Congrès Mondial de Sociologie, Varna, 1970), Paris, Anthropos, 1971, p. 609.

(53) Sur ce point, cf. Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., tome II (voir notamment p. 32-43).

(54) Ce qui tendrait à montrer que l'idéologie du développement n'est qu'une adaptation de la précédente à la « spécificité » des formations « sous-développées ».

brièvement quelques données de l'évolution du Mouvement national en Tunisie depuis 1930 (55).

« Faux apogée », suivant l'expression de Jacques Berque, de la domination coloniale française au Maghreb avec la célébration du « Centenaire » à Alger, la promulgation du « dahir berbère » au Maroc et la tenue à Tunis du Congrès Eucharistique, les années trente (56) marquent, en ce qui concerne la Tunisie, l'entrée du nationalisme dans sa phase décisive, avec la création du Néo-Destour en 1934. Cette étape traduit, en effet, un tournant capital par rapport à celles qui l'ont précédée. De l'établissement du Protectorat à la fin du XIX^e siècle, la nation tunisienne se caractérisait, d'après Abdelkader Zghal, par « l'absence d'un groupe leader » et le « refus total et silencieux de l'étranger » (57). A partir de 1895, la première génération d'intellectuels tunisiens de formation française, d'origine aristocratique et à ce titre coupée de la masse, revendiquera un aménagement du système colonial sans le remettre en cause dans son principe (58). Ce n'est qu'après la fin de la première guerre mondiale que le pouvoir colonial se verra radicalement contesté, mais par deux courants distincts, le Destour, représentatif de la bourgeoisie traditionnelle (grands propriétaires fonciers, gros commerçants...) et le Mouvement syndical animé par M'Hamed Ali (59). En dépit de la convergence de leurs objectifs, ces deux courants n'ont pu opérer leur jonction, du fait de la méfiance du premier l'égard du second. Agissant en ordre dispersé et isolés du reste de la Nation, ils se sont révélés, chacun en ce qui le concerne, incapables d'encadrer le peuple tunisien dans un parti structuré (60). L'unification des différentes couches de la Nation en lutte contre le colonisateur devait être l'œuvre après 1930 d'intellectuels issus de la petite bourgeoisie (61). Le Néo-Destour fut l'instrument de cette unification. A la différence de ceux de l'Archéo-Destour, ses dirigeants ont compris la nécessité d'élargir les assises sociales du Mouvement national et ont su mobiliser l'ensemble de la population dans un parti aux ramifications multiples. « Tandis que la bourgeoisie traditionnelle ignorait ou même était hostile à la première organisation syndicale de la classe ouvrière, les intellectuels de la petite bourgeoisie encourageaient en même temps la création d'une nou-

(55) Pour ce bref rappel nous avons repris des éléments figurant dans notre ouvrage déjà cité sur *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*.

(56) Cf. Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Le Seuil, 1962, p. 225, 227 et 274.

(57) Abdelkader ZGHAL, « Construction nationale et nouvelles classes Sociales en Tunisie », *Sociologie de la Construction nationale dans les nouveaux États*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1968, p. 123.

(58) *Ibid.*, p. 124-126.

(59) La Confédération générale des travailleurs tunisiens (C.G.T.T.) créée le 3 déc. 1924.

(60) cf. : Noureddine SRAIEB, « Note sur les dirigeants politiques et syndicalistes tunisiens de 1920 à 1934 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (9), 1^{er} semestre 1971, p. 91-118; et Abdelkader ZGHAL, *article déjà cité*, p. 126-130.

(61) « Sous le régime de Protectorat, la petite bourgeoisie tunisienne était en quelque sorte en harmonie avec l'ensemble de la nation tunisienne. Par son statut social, par son origine géographique (villes du littoral et villages du Sahel), la petite bourgeoisie tunisienne était en quelque sorte préparée à jouer le rôle de trait d'union entre les différentes catégories sociales et entre les différentes régions de Tunisie. Par la faiblesse économique et idéologique de la bourgeoisie traditionnelle et de la classe ouvrière, la petite bourgeoisie tunisienne a ainsi acquis une situation stratégique dans la nation tunisienne que ne possédaient pas les pays européens » (Abdelkader ZGHAL, *article déjà cité*, p. 130-131).

velle organisation syndicale tunisienne et d'une organisation nationale des propriétaires fonciers tunisiens » (62). Ces « gens de l'olivier », ainsi que les désigne Jacques Berque (63), ont également pénétré les campagnes pour intégrer les couches déshéritées de la paysannerie dans leur action (64). Contrairement à ce qui se passera au Maroc, l'Armée de Libération — « le Mouvement fellagha » — sera suscitée et dirigée par le Parti, tout comme les groupes terroristes urbains (65). De même, le Néo-Destour contrôlera les organisations syndicales créées sur son impulsion, grâce à la présence au sein de leurs directions de militants d'obédience destourienne. Sur ce point, il y a lieu de noter l'importance particulière du syndicalisme ouvrier, avec l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) fondée en 1946. L'U.G.T.T. a joué aux côtés du Parti, un rôle qui a été jugé « aussi important que celui du Néo-Destour, lui-même » (66); le même observateur notera « qu'au plus fort des luttes de 1951-1953, et alors que les dirigeants néo-destouriens notoires sont en prison, l'action nationaliste est dirigée, presque au grand jour, par le secrétaire général de l'U.G.T.T., Ferhat Hached... » (67). Le poids de l'U.G.T.T. dans la lutte tendrait à prouver que si la petite bourgeoisie a su unifier les différentes couches sociales et diriger leur combat commun, son principal allié a été le Mouvement ouvrier. Non seulement, cette alliance a été déterminante dans le combat contre le colonisateur, mais encore son maintien en 1955 s'est avéré un facteur décisif dans la lutte pour le contrôle de l'appareil d'Etat. La crise ouverte par Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, lorsque, se dissociant des autres dirigeants destouriens, il dénonça en 1955 la signature des accords d'autonomie interne, a revêtu entre autres dimensions celle d'une tentative d'une fraction de la bourgeoisie traditionnelle en vue d'éliminer la direction du Parti; cette offensive ne put être contrée que par un renforcement de l'alliance entre cette dernière et les responsables de l'U.G.T.T. (68) : au Congrès de Sfax du Néo-Destour (15-19 novembre 1955), le président Bourguiba et ses amis ne triomphèrent que grâce à l'aide des destouriens de l'U.G.T.T. (69).

(62) *Ibid.*, p. 132.

(63) Jacques BERQUE, *Le Maghreb entre deux guerres*, op. cit., p. 263.

(64) Cf. Jean DUVIGNAUD, « Esquisse d'une sociologie du nationalisme tunisien », *Les Nationalismes maghrébins*, Paris, Fondation nationale des Sciences Politiques, 1966 (« Etudes maghrébines », n° 7), p. 94; et « L'idéologie nationale en Tunisie », *Sociologie de la Construction nationale dans les Nouveaux Etats*, op. cit., p. 249.

(65) Cf. A. SOUYRIS, *Le Mouvement fellagha tunisien. Expression d'une révolution sociale*, Paris, Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane, 30-11-65 (ronéotypé), et *L'Action du Néo-Destour en Tunisie. Un exemple de guerre révolutionnaire*. Paris, Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane, décembre 1955 (ronéotypé).

(66) Jean LACOUTURE, *Quatre hommes et leurs peuples. Sur-pouvoir et Sous-développement*. Paris, Le Seuil, 1969, p. 143.

(67) *Ibid.*, p. 145.

(68) Plusieurs auteurs ont souligné que Ben Youssef était « l'homme de la bourgeoisie », en ce sens qu'il s'appuyait notamment sur les grands propriétaires fonciers et les gros commerçants tandis que l'U.G.T.T. figurait parmi les principaux appuis rencontrés par le président Bourguiba. Cf. M. BERSOR, *Le Youssefisme*, Paris, Centre des Hautes Etudes Administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, 28-11-58 (ronéotypé); Clément-Henry MOORE, *Tunisia since independence. The dynamics of One-Party Government*, op. cit., p. 63, et « La Tunisie après Bourguiba. Libéralisation ou décadence politique ? *Revue française de science politique*, volume XVII (4), août 1967, p. 649; Jean LACOUTURE, *Quatre Hommes et leurs peuples*, op. cit., p. 160.

(69) Voir p. suiv.

Il en est résulté l'apparition au sein du Néo-Destour de deux courants politiques que l'on pourrait schématiquement qualifier « d'étatiste » et de « réformiste » (70), dont la confrontation allait se dérouler en arrière plan tandis qu'officiellement l'accent serait mis, par référence à la récente lutte contre le colonisateur et aux nécessités de l'indépendance, sur l'unité nationale et le refus des antagonismes de classes, avec pour symbole la personne de Bourguiba (71). Le courant « étatiste » l'ayant emporté dans un premier temps sur son rival dont les options économiques et sociales étaient alors de nature à menacer les positions de la bourgeoisie locale et les intérêts étrangers (72), la construction de l'Etat et la liquidation des séquelles du régime colonial furent assignées comme tâches prioritaires à la Tunisie indépendante. Mais les difficultés économiques rencontrées en 1959-60, caractérisées par la stagnation de la production, la chute des investissements et la fuite des capitaux (73), modifièrent le rapport des forces en présence et provoquèrent un compromis entre les deux tendances sur la base du principe de réformes de structures entreprises par l'Etat; le courant « réformiste » voyait ainsi retenues certaines de ses options; le courant « étatiste » les faisaient siennes parce qu'elles apparaissaient comme le moyen *rationnel* susceptible de servir, compte tenu des données de l'heure, leur conception de l'Etat expression des diverses « catégories sociales » et gardien de « l'intérêt général ». Le contenu de ce compromis a été parfaitement résumé par Lilia Ben Salem : « Il s'agit de bouleverser les structures mais d'éviter en même temps la lutte des classes, donc des réformes agraires; il faut nationaliser les secteurs clés de l'économie mais non pas supprimer radicalement la propriété privée; étendre le système coopératif tout en laissant à l'entreprise privée et à l'Etat certains domaines spécifiques » (74).

C'est dans ce champ politique et idéologique caractérisé par « l'unité nationale » autour de l'Etat promoteur du développement, qu'intervient la problématique du discours politique de légitimité des élites. L'affirmation de « l'unité nationale » comme réalité et nécessité ne correspond pas à la négation de toutes contradictions mais à une interprétation de leur nature et partant des solutions qu'elles appellent. Le recours au « dualisme » façon-

(69) L'orientation donnée au Parti par le Congrès porte la marque de ce rapport de forces; ainsi, le 22 novembre 1955, le Néo-Destour demandait-il, outre la réunion d'une constituante et la création d'une force supplétive, « un plan de justice économique et sociale comportant notamment la nationalisation des « habous », la création de coopératives foncières et le morcellement des grandes propriétés » (« Les événements et les hommes », *Réalités tunisiennes* (3), 1-12-55, p. 8).

(70) Sur ces deux courants, cf. Lilia BEN SALEM, « L'idéologie de l'encadrement en Tunisie », *Sociologie de la Construction nationale dans les Nouveaux Etats*, op. cit., p. 274 sq.

(71) Cette confrontation fait l'objet d'une recherche que nous menons en collaboration avec Noureddine Sraïeb.

(72) Le rapport économique adopté par le VI^e Congrès de l'U.G.T.T. en septembre 1956 exprime ces options, cf. U.G.T.T., VI^e Congrès national, 20-23 septembre 1956, *Rapport économique*, Tunis, 1956.

Sur les modalités de la reprise en main de l'U.G.T.T. par la direction bourguibiste du Parti, cf. Charles DEBBASCH, *la République Tunisienne*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1962, p. 15-16 et Clément-Henry MOORE, *Tunisia since independence*, op. cit., p. 83-88.

(73) cf. : Samir AMIN, *L'économie du Maghreb*, Paris, Editions de Minuit, 1966, tome I, p. 334.

(74) Lilia BEN SALEM, « L'idéologie de l'encadrement en Tunisie », article déjà cité, p. 276.

nera une représentation des contradictions de la société tunisienne telle qu'elles paraîtront non seulement ne pas menacer à court terme l'unité réalisée durant le combat nationaliste mais encore imposer son renforcement.

La problématique « dualiste » procède d'une série de dichotomies qui se recoupent et forment un ensemble cohérent figuré dans le schéma ci-dessous :

Pôle positif		Pôle négatif
ELITE	← éducation →	MASSE
Modernité	← développement →	Tradition
Raison		Passion
Science		Idéologie
Société développée (civilisée, évoluée)		Société sous-développée (arriérée, décadente)

Les éléments des différents couples relèvent respectivement d'un pôle positif et d'un pôle négatif qui sont perçus comme les caractéristiques de la société tunisienne au lendemain de l'indépendance. Au niveau de chaque pôle, les divers éléments forment les termes d'une même équation : ainsi les notions de modernité, de raison, de science et de société développée résumeraient-elles les qualités, les capacités et l'environnement de « l'élite », tandis qu'à l'opposé les notions de tradition, passion, idéologie et de société sous-développée résumeraient les défauts, les carences et l'environnement de la « masse ». Ce constat, qui évacue toute considération relative aux rapports de classes et à la dépendance structurelle, dans laquelle ils s'insèrent, ne constitue point, de la part de ses auteurs, l'aveu d'une désintégration sociale, dans la mesure où des liens très étroits sont censés unir la « masse » à « l'élite » (l'unité nationale-réalité issue du combat nationaliste) ; il renvoie en revanche à la nécessité d'une intégration plus poussée (l'unité nationale - nécessité du combat contre le sous-développement) : « l'élite » peut et doit éduquer « la masse » pour la transformer et assurer de la sorte son passage progressif du pôle négatif au pôle positif (le « développement »).

On s'efforcera de mettre en lumière cette problématique du discours politique de légitimité des élites à partir de l'examen de trois thèmes particulièrement révélateurs, qui feront apparaître d'étranges ressemblances avec ceux qui président actuellement dans les sociétés capitalistes avancées : le sous-développement, le développement, et les rapports Etat-Citoyens.

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT.

La notion de « sous-développement », telle qu'elle ressort du discours de légitimité des élites tunisiennes, procède d'une analyse historique linéaire qui, par l'accent mis sur les facteurs internes, réduit le phénomène à un « retard », dans les domaines économique, social et politique, pris par la

Tunisie sur les nations réputées « évoluées », « civilisées » ou « développées » (75). En d'autres termes, le monde se diviserait d'une part en pays « développés » et d'autre part en pays « sous-développés », et ce pour des raisons qui tiendraient uniquement aux qualités et aux carences manifestées par les différents peuples à un stade donné de leur évolution historique. Ainsi, la Tunisie se rangerait dans la deuxième catégorie à cause de la « décadence » dont elle aurait été le théâtre avant le Protectorat, les populations vivant alors dans l'anarchie, la misère et l'obscurantisme du fait de la sclérose de structures économiques et politiques façonnées par des traditions séculaires. Dans cette perspective, la colonisation apparaît comme la conséquence du sous-développement (identifié à la « décadence ») et la lutte nationaliste comme un « réveil » ouvrant la voie au renouveau (au développement), auquel seule l'indépendance pourrait donner libre cours (en rattrapant les pays « évolués »).

Cette conception se manifeste par des références au passé de la Tunisie sous la forme d'expressions telles que « âge métaphysique », « longs siècles de décadence », « état de déliquescence », « siècles de ténèbres » (76), passé auquel on oppose l'objectif poursuivi, qui serait de rejoindre « le cortège des peuples évolués », de donner à la Tunisie « la place qui lui revient parmi les nations civilisées » (77); dans le même temps, les années trente sont présentées comme l'étape charnière marquant la fin des « siècles de ténèbres » et le début de la longue marche vers la « civilisation », attitude qu'illustrent sans équivoque les propos suivants de M. Bahi Ladgham : « Notre génération, qui a connu cette époque (celle du Protectorat, où les populations « vivaient dans un contexte unimaginable d'obscurantisme et de sous-développement ») a aussi vécu l'épopée de notre résurrection, le miracle de notre renaissance, de la réédification nationale, de la rénovation fondamentale, de la restructuration mentale, de la mutation humaine, de la fin de notre long voyage au bout de la nuit. Cette épopée, qui a duré plus de trente ans, a été conduite par un homme issu des professeurs de la Nation... » (78).

(75) C'est là, on le sait, la conception dominante du « sous-développement » dans les pays « développés ». « Le concept de sous-développement a été forgé par des économistes et des démographes soucieux, semble-t-il de désigner par là le « retard »; pris par le développement économique, social, culturel, politique de nombreux pays « non-évolués » (Jean PONCET, *Le sous-développement vaincu ? Italie-Tunisie-Roumanie*, Paris, Editions sociales, 1970, p. 7).

(76) Cf. Mohamed SAYAH, Editorial « Souhaits », 1-1-69 : 1-4; Moncef JAARFAR, Editorial « Le génie de l'efficacité », 7-1-69 : 1-4; « M. Ben Salah à l'ouverture des journées d'études sur l'entreprise coopérative avec la participation de 17 pays : Le mouvement coopératif tunisien est ouvert sur les expériences des autres pays », 24-1-69 : 1-4; Tahar BOUKHRIS, « Il s'agit de rapprocher les paysans de leur terre », 2-2-69 : 1-4; discours prononcé par M. Bahi Ladgham devant la Conférence des cadres du Sahel à Mahdia le 18-2-69, 22-2-69 : 5; « Au cours d'un entretien-débat organisé par les élèves de H.E.C., M. Ben Salah : Notre réforme est authentiquement tunisienne », 23-2-69 : 4.

(77) Cf. Discours prononcé par M. Bahi Ladgham à la clôture de la Conférence des cadres du gouvernorat de Nabeul, 2-2-69 : 5; « M. Bahi Ladgham devant les membres du Bureau de l'U.N.C. : Notre pays est doté de structures dynamiques qui sont une exigence de l'évolution », 8-2-69 : 4; « Recevant la délégation officielle des pèlerins (à la Mecque) M. Bahi Ladgham : Votre délégation est chargée d'une mission de rapprochement entre les pays islamiques », 11-2-69 : 1-4.

(78) Discours prononcé par M. Bahi Ladgham devant la Conférence des Cadres du Sahel à Mahdia le 18-2-69, discours déjà cité.

Le thème de la « décadence » repose au départ sur des faits historiques, mais dont la nature et l'origine réelles sont ignorées. Nul ne songerait à nier que les facteurs endogènes doivent être pris en considération pour expliquer la « décadence », mais à les envisager isolément, on s'interdit toute explication du phénomène colonial et du sous-développement, autre que celle de la prétendue « colonisabilité » du peuple tunisien. La société tunisienne est devenue ce qu'elle était à la veille du Protectorat français non pas en raison de ses seuls blocages internes, mais parce que ceux-ci avaient contribué à la placer dans un rapport de forces défavorable face à l'Europe dans « le jeu des lois de la concurrence et de la course au profit », l'expansion de l'industrie européenne précipitant la ruine du pays (79). La colonisation se révèle alors comme l'aboutissement inévitable d'une évolution historique caractérisée non point par la « décadence » de la Tunisie, mais par l'effondrement progressif d'une société précapitaliste face aux menées du capitalisme européen (80). Certes, colonisation et sous-développement sont étroitement liés, mais en ce sens que la première a été la cause et non la conséquence du second; elle a détruit un équilibre relatif, lui substituant les déséquilibres nés de l'intégration de la société tunisienne au système capitaliste mondial (81); comme le souligne Théotónio Dos Santos, « le sous-développement n'est pas un état arriéré et antérieur au capitalisme mais une de ses conséquences et une forme particulière de son développement : le capitalisme dépendant » (82).

Ainsi, le thème de la « décadence », qui correspond à une idée largement répandue dans les pays capitalistes « développés », occulte-t-il les rapports sociaux internes et la situation de dépendance externe caractéristiques du sous-développement, pour imputer en définitive celui-ci à l'Homme et à ses faiblesses. Dès lors, la lutte contre le sous-développement ne consistera pas dans une mise en cause de la situation de dépendance à travers un bouleversement des structures internes *configurées par celle-ci*, mais essentiellement dans « la libération de l'homme des préjugés, de l'ignorance, de la maladie et de la misère » (83). Il est vrai que cette lutte est envisagée comme le prolongement du combat contre le colonisateur (84), mais dans l'exacte mesure où la colonisation est perçue comme un ensemble de rap-

(79) Cf. Jean PONCET, *Le sous-développement vaincu ?*, op. cit., p. 51 et 61.

(80) « Le colonialisme a sans doute été la voie la plus courte, la plus brutale, par où des pays appauvris et ruinés par l'évolution historique à base de luttes concurrentielles, d'exploitation du faible par le fort, pouvaient être réintégrés dans un certain système de production industrielle moderne » (*ibid.*, p. 61).

(81) « S'emparant de pays techniquement attardés (les pays du Maghreb), la France les laissait dans la condition de sous-développement. C'est dire qu'à un équilibre ancien — un équilibre de stagnation, hâtons-nous de le préciser — se sont substitués des déséquilibres graves qui perturbent le fonctionnement des sociétés maghrébines et fait de la croissance économique un impératif catégorique » (Lucette VALENSI, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*, Paris, Flammarion, 1969, p. 9).

(82) Théotónio DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine », article déjà cité, p. 61.

(83) Abdelhay SCHAÏER, Editorial « Notre révolution et sa portée », 19-1-69 : 1.

(84) Cf. *ibid.*; voir également par exemple « A la Conférence de la circonscription du Parti à Mahdia, M. Ben Salah : Notre socialisme vise deux objectifs fondamentaux : éviter les conflits entre générations et ériger l'unité nationale », 16-2-69 : 2; « M. Bourguiba Jr inaugure la première unité de production dans le Sahel couvrant une superficie totale de 1 000 ha », 19-1-69 : 1-4.

ports d'exploitation et de domination *consécutifs* à la « *décadence* » — au sous-développement — auxquels l'indépendance officielle substituerait des rapports de coopération et d'amitié, créant ainsi les conditions du progrès (85).

Le thème de la « *décadence* » permet en revanche de mettre en avant le rôle de « *l'élite* », de l'exalter en lui attribuant le mérite d'avoir su, sous le Protectorat, faire sortir la « *masse* » de sa torpeur et de l'avoir conduite vers le progrès. Cette « *élite* » n'est point définie par sa place dans la stratification sociale mais par ses qualités, qui, contrastant avec les carences de la « *masse* », lui auraient donné vocation à la diriger : « *Compte tenu de la décadence qui a frappé notre peuple durant des siècles, la tâche (celle du développement) n'est pas aisée. Mais dans la première moitié du XX^e siècle, les contingences historiques ont doté la Tunisie d'une équipe d'hommes de valeur. Ce fut le réveil et le commencement de la marche en avant* » (86).

De la sorte, le maintien du leadership de cette « *élite* » éclairée apparaît d'autant plus nécessaire et justifié que la lutte contre le sous-développement se situe dans le prolongement du combat pour l'indépendance; ce qui conduisait M. Bahi Ladgham à déclarer : « *La chance de la Tunisie est que les hommes qui ont conduit la lutte pour l'indépendance sont ceux-là même qui conduisent celle pour le développement économique et social* » (87).

LE DÉVELOPPEMENT.

Ainsi que le laisse entrevoir la conception du sous-développement, phénomène de « *retard* » engendré par la « *décadence* », le développement correspondra à un modèle de « *civilisation* », la société « *technicienne* » ou « *moderne* », qui n'est autre que celui des formations capitalistes avancées. S'il est vrai que le discours politique de légitimité des élites tunisiennes n'établit explicitement aucun lien entre la société « *technicienne* » et le monde capitaliste « *développé* », il n'en demeure pas moins qu'il définit le développement à partir de concepts qui relèvent d'une idéologie de la science et de la rationalité, dont la filiation est bien connue.

La proposition déjà mentionnée suivant laquelle le monde se diviserait d'une part en pays « *développés* » et d'autre part en pays « *sous-développés* » doit être évoquée à nouveau, mais sous l'angle cette fois des pays « *développés* ». De même que le sous-développement se rapporterait à des sociétés

(85) Cf. Abdelhay SGHAÏER, Editorial, « *Notre révolution et sa portée* », déjà cité.

(86) Tahar BOUKHRIS, « *Il s'agit de rapprocher les paysans de leur terre* », 2-2-69, article déjà cité. Voir dans le même sens le discours déjà cité de M. Bahi Ladgham du 18-2-69.

Il est à noter que dans ses interventions publiques, M. Ben Salah, tout en insistant sur le rôle d'Habib Bourguiba et de son équipe, soulignait que la lutte pour l'indépendance avait été « *l'œuvre des masses populaires* », ce qui traduit une divergence d'analyse non négligeable. Cf. « *M. Ben Salah à Soliman : l'année 1972 verra l'achèvement de l'implantation des infrastructures nouvelles* », 19-1-69 : 2, et « *A la conférence de la circonscription du Parti à Mahdia, M. Ben Salah...* », 16-2-69, déjà cité.

(87) « *M. Bahi Ladgham devant les cadres des cellules universitaires du P.S.D. : le rôle de l'Université est de contribuer à l'édification d'un Etat invulnérable* », 6-2-69 : 5.

en proie dans un passé récent à la « décadence » et caractérisées par l'état « arriéré » de la majeure partie de leurs populations, le développement désignerait un type unique de société façonné par la science et le progrès technique; le développement — tout comme le sous-développement — témoignerait de l'inanité des frontières idéologiques : les deux « blocs » auquel ferait face le « Tiers-Monde » sous-développé, appartiendraient à un seul et même ensemble, « le monde développé », leurs traits communs (règne de la science et de la technique) l'emportant largement sur leurs différences (idéologiques et politiques) : « Un simple coup d'œil sur le monde qui nous entoure nous permet de constater que nonobstant la conception du rôle et des droits de l'individu, les pays développés de l'Est et de l'Ouest ont atteint un niveau social et économique qui tend à s'égaliser. Cet équilibre est dû aux progrès technologiques... La révolution économique que l'Europe a connu au XIX^e siècle ne s'est affirmée que grâce aux progrès technologiques et à la valeur des cadres. Certes, dans maints régimes, les travailleurs sont à l'honneur, et parfois le mineur est rétribué autant que l'ingénieur. Mais objectivement c'est aux cerveaux, au savoir des techniciens et des cadres supérieurs qu'on doit tous les progrès ».

Cette profession de foi de M. Bahi Ladgham (88), qui consiste à caractériser des formations sociales à partir du niveau de développement des forces productives indépendamment des rapports sociaux de production y afférents, la nature de ceux-ci (identifiée aux *formes juridiques* de la propriété) (89) étant tenue pour secondaire, n'a rien d'original. Elle se réfère implicitement à ce « concept majeur de notre époque » popularisé en France par Raymond Aron, la « société industrielle » (90), dont elle reformule le contenu (en insistant sur ses implications élitistes) (91) suivant des modalités très proches de celles de Maurice Duverger, lorsqu'il écrit : « Un Martien qui visiterait la terre, comme les Persans de Montesquieu l'Europe, serait peu sensible aux différences entre pays occidentaux et pays socialistes. Mais la différence entre nations industrielles et nations sous-développées lui sauterait aux yeux... La distinction des nations riches et des nations pauvres est essentiellement fondée sur des différences de développement *technique*. Les nations riches sont les nations industrielles, où la production repose essentiellement sur la *science* et les *machines*. Les nations pauvres sont les nations où la production repose encore sur les techniques primitives... » (92).

La reprise de cette thèse dans le contexte tunisien contredit au niveau formel ce qu'elle illustre quant au fond, à savoir l'option en faveur du modèle des sociétés capitalistes avancées : au nom du progrès technologique, pays capitalistes et socialistes « développés » sont identifiés à un type social unique, mais cette opération d'identification constitue l'une des pièces

(88) « M. Bahi Ladgham devant les cadres des cellules universitaires du P.S.D... », 6-2-69, déjà cité.

(89) « La conception du rôle et des droits de l'individu ».

(90) Cf. Raymond ARON, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962.

(91) « C'est aux cerveaux, au savoir des techniciens et des cadres supérieurs qu'on doit tous les progrès ».

(92) Maurice DUVERGER, *Sociologie politique*, Paris, P.U.F., 1968 (3^e édition), p. 83-85. C'est nous qui soulignons (cf. également du même auteur, *De la Dictature*, Paris, Julliard, 1961, p. 146-147).

maîtresses d'un modèle *particulier*, celui diffusé par l'idéologie dominante en « Occident » pour nier la possibilité d'une véritable alternative au système économique et social auquel elle se rapporte, système dont elle estompe dans le même temps les contours. N'est-elle pas l'affirmation par un capitalisme, qui désormais ne se « représente » plus comme tel, que l'opposition capitalisme-socialisme (marxiste) est aujourd'hui dépassée, que les différences qui demeurent entre pays capitalistes et socialistes tiennent à des considérations « idéologiques » ayant peu de prises sur une réalité socio-économique issue des progrès de la science et de la technique ? « A l'intérieur des pays développés, nous dit Raymond Aron, existe un conflit d'idéologies, mais ce conflit est partiellement anachronique, il tient à l'héritage des mythologies du XIX^e siècle. Les sociétés qui se croient les plus ennemies, c'est-à-dire les sociétés soviétiques et les sociétés occidentales, sont moins différentes les unes des autres, dans la mesure où elles sont industriellement développées, qu'elles ne diffèrent toutes deux des sociétés qui entrent seulement dans la carrière industrielle » (93). Paradoxalement — mais le paradoxe n'est qu'apparent — la thèse de l'unicité du monde développé invoque les ressemblances entre pays à régimes sociaux et politiques différents (« deux espèces d'un même genre ») pour mieux faire ressortir leurs différences; elle conduit à ériger en « évidence » la supériorité du système « Occidental » qui assurerait un niveau économique équivalent à celui de son concurrent, tout en portant moins atteinte à la liberté de l'homme; les sociétés industrielles auraient le choix entre deux modes d'organisation, dont l'un comporterait des « imperfections de fait » tandis que l'autre serait imparfait dans son essence (94).

La thèse de l'unicité du monde développé, à la lumière de laquelle l'idéologie se révèle une séquelle d'un stade d'évolution antérieur au développement, a pour corollaire le « déclin des idéologies » ou « désidéologisation ». Plus exactement, le « déclin des idéologies » remplit la même fonction que la « société industrielle », mais alors que l'une se référerait simultanément à « l'Occident » et au « bloc soviétique », l'autre prendra pour support la situation interne des sociétés capitalistes avancées; dans un cas, il s'agira d'affirmer le caractère périmé de l'opposition capitalisme-socialisme et dans l'autre la disparition ou l'atténuation de la lutte des classes, par suite des progrès de la science et de la technique. Que le discours des élites tunisiennes se nourrisse également de la thèse du « déclin des idéologies » dans sa « représentation » du développement ne saurait constituer un sujet d'éton-

(93) Raymond Aron, *Démocratie et Totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965, p. 369.

(94) Voir *ibid.*, p. 346 sq et 369.

Raymond Aron oppose les régimes « constitutionnels-pluralistes », aux régimes de « parti monopolistique »; mais refusant le schématisme, il considère qu'un régime peut être « constitutionnel-pluraliste », sans qu'il y ait pluralité des partis. Ce serait, d'après lui, notamment le cas de la Tunisie dont le régime serait « constitutionnel avec un parti unique de fait mais non de droit », parce que le Néo-Destour aurait été « avant l'indépendance le représentant, l'incarnation de la volonté nationale »; et Raymond Aron de conclure : « Un parti unique de fait, dans la phase qui succède immédiatement à la lutte pour l'indépendance est presque normal » (p. 363-364). Cette concession à la « spécificité », a le mérite de mettre en évidence que l'adhésion au modèle du capitalisme avancé n'implique pas nécessairement une similitude de méthodes.

nement dès lors que l'on garde présentes à l'esprit les caractéristiques de la thèse.

Le diagnostic rendu par Raymond Aron à propos des idéologies politiques en général convient particulièrement bien à l'idéologie du déclin ou de la fin des idéologies, dont nul n'ignore ce qu'elle doit à l'auteur de *L'Opium des Intellectuels* : « Les idéologies politiques mêlent toujours, avec plus ou moins de bonheur, des propositions de fait et des jugements de valeur. Elles expriment une perspective sur le monde et une volonté tournée vers l'avenir » (95). En effet, la proclamation du déclin des idéologies se prétend étayée par un certain nombre de faits, sans parvenir pour autant à dissimuler son caractère normatif. La « désidéologisation » se traduirait par une atténuation des antagonismes au sein des sociétés occidentales, dont témoigneraient notamment « la transformation dans un sens réformiste des partis socialistes, l'indifférence des citoyens à l'égard des affaires publiques (et) l'importance donnée aux considérations d'efficacité dans l'action gouvernementale » (96). Cette tendance serait le fruit du niveau de développement atteint par ces sociétés, compte tenu de ce que les progrès dus à la science et à la technique auraient réduit les disparités entre les divers groupes sociaux dont, par voie de conséquence, les divergences ne porteraient plus sur les fins du système mais seulement sur les moyens (97). Présenté de la sorte comme une caractéristique du « développement », le « déclin des idéologies » est dans le même temps érigé en exigence : les problèmes se posent désormais en termes techniques, les querelles « idéologiques » sont dépassées et à ce titre doivent être proscrites parce que relevant de « l'utopie » alors que le monde a accédé à l'ère de la science. Comme le souligne Jean Meynaud, « l'étude de la thèse de l'apaisement (des idéologies) ne saurait être dissociée des conséquences que ses exposants prétendent en tirer... Or, en notre matière, la conséquence est claire : prise comme l'expression des conduites ou aspirations habituelles, la dévalorisation des idéologies aboutit à rendre « périmées » ou « démodées » les doctrines ou formations partisans qui se fondent sur l'opposition des « idéaux » dans la société ou s'en réclament. Dans les pays développés, le marxisme, bien loin d'être dans le « sens de l'histoire » comme l'estiment ses partisans, se situerait, sur tous les plans, à contre-courant de l'évolution qui emporte spontanément et irrésistiblement les hommes vers des formules de conciliation ou de compromis... [Les tenants de cette position]

(95) Raymond ARON, *L'Opium des intellectuels*. Paris, Gallimard, 1968 (réédition), p. 324.

(96) Jean MEYNAUD, *Destin des idéologies*, Lausanne, Etudes de Science Politique, n° 4, 1961, p. 27.

(97) Ainsi Maurice Duverger affirme-t-il « l'absence de conflit de légitimité dans la France actuelle » ; à l'appui de sa thèse, il écrit notamment : « Dans la presse, dans les revues, dans les livres, à la Tribune du Parlement, dans les discussions politiques la querelle idéologique du socialisme et du capitalisme continue. Mais les faits tendent à la priver de signification concrète et l'opinion s'en rend compte. En réalité il n'y a plus de véritable crise de légitimité sur ce point. Le système mixte qui est le nôtre, avec un secteur public et un secteur privé contrôlé, n'est plus sérieusement mis en cause aujourd'hui. Un gouvernement de droite, tendance Pinay, le gèrera plutôt dans l'intérêt du patronat ; un gouvernement de gauche, tendance Mollet, le gèrera plutôt dans l'intérêt des travailleurs et des cadres salariés. Le premier s'efforcera de restreindre un peu le secteur public, et de ne pas gêner le secteur privé ; le second tâchera d'étendre un peu le premier, de mieux contrôler et orienter le second. Ni l'un ni l'autre ne voudront, ni ne pourront profondément transformer les structures économiques : et l'opinion les approuvera. » (Maurice DUVERGER, *De la Dictature*, op. cit., p. 60-61).

tombent généralement d'accord pour admettre que les facteurs de l'évolution sont déjà à l'œuvre dans un sens qui améliore la condition humaine : d'où l'inutilité et le danger des tentatives visant à promouvoir une transformation radicale et brutale... » (98).

Conséquence et exigence du développement, le « déclin des idéologies » serait, d'après ses promoteurs, observable uniquement dans les sociétés occidentales (99); en revanche dans les sociétés « sous-développées », qui ne se situent pas au même stade d'évolution, il y aurait place « pour des controverses idéologiques intenses portant sur les problèmes de l'industrialisation, la place de la religion, la nature des institutions politiques (100); mais une fois les problèmes de l'industrialisation résolus, ce monde autre (le « Tiers-Monde »), sera lui aussi, du moins l'espère-t-on, le théâtre d'une atténuation des conflits; « ainsi, conclut Jean Meynaud, le déclin des rivalités idéologiques resterait-il l'étape finale, l'étape ultime sur la voie de l'expansion et de la consolidation des sociétés industrielles » (101). Avec la thèse du « déclin », l'idéologie apparaît donc en définitive, comme un des critères de différenciation entre pays développés et sous-développés; la science et la rationalité seraient à la base du développement et « l'utopie » au cœur du sous-développement.

Les élites tunisiennes reprennent à leur compte cette dichotomie. Dans leur discours, les idéologies, souvent qualifiées de « figées » et de « sclérosées », sont identifiées à des « dogmes » (102) et perçues à ce titre comme des obstacles au développement. « La vie moderne... impose un détachement complet des croyances stériles et des idéologies désuètes » (103). Celles-ci fausseraient les véritables données en raisonnant en termes d'appropriation privée ou d'appropriation collective des moyens de production, de lutte ou de collaboration de classes. En réalité, seuls seraient valables les critères « scientifiques » de rentabilité, d'efficacité et de bonne gestion. « Aucun pays ne peut plus ignorer les nécessités du monde nouveau s'il refuse de vivre à la traîne ou en marge du progrès. Nous vivons à une époque où la précision et l'efficacité ne permettent plus l'improvisation et le laisser-aller. C'est

(98) Jean MEYNAUD, *Destin des idéologies*, op. cit., p. 48-49.

(99) Peu d'auteurs, en effet, osent soutenir que le déclin des idéologies affecterait cette autre « espèce » du « même genre » (le « monde développé »), qu'est l'Union soviétique. La thèse de la « convergence » est encore loin de faire l'unanimité.

(100) Telle est la position de Seymour M. Lipset, que rapporte Jean Meynaud dans son ouvrage déjà cité (p. 45).

(101) Ibid. On observera que le thème de la fermentation idéologique dans les pays sous-développés n'est pas le propre des tenants de la thèse du « déclin » en Occident. On le retrouve également chez des auteurs qui, tout en critiquant la prétendue « désidéologisation » des sociétés occidentales, reconnaissent l'existence d'un « assouplissement » ou d'un « affaiblissement » des idéologies (cf. Jean-Pierre DUPRAT, « Essai sur le concept d'idéologie politique », article déjà cité, et Mauro FORA, « Idéologies et élites contemporaines », *l'Homme et la Société* (5), juillet-août-septembre 1967, p. 89-112). De même, des auteurs, apparemment extérieurs au courant du déclin ou de l'affaiblissement des idéologies, considèrent que c'est dans les États nouvellement indépendants que le bouillonnement idéologique est le plus intense (cf. en ce sens, Clifford GEERTZ, « Ideology as a cultural system », in David APTER (Ed.), *Ideology and Discontent*, New York, The Free Press, 1967 (2^e édition), p. 65).

(102) Le parti Socialiste destourien « a toujours rejeté les dogmes apparemment luisants et attrayants pour se consacrer à une analyse objective de la réalité tunisienne... » (Taoufik MAAMOURI, « Le Cap-Bon entame la réforme des structures agraires », 31-1-69 : 1-5).

(103) « A la réunion hebdomadaire de la commission des études socialistes, M. Ben Salah : Notre vision d'un monde moderne ne doit pas être empreinte d'angoisse », 22-2-69 : 2.

l'époque de l'ordinateur, de la « magie de la science » (104). Ainsi, la cause est entendue : c'est la science, par opposition à l'idéologie, qui doit constituer le maître-mot de la société que l'on veut édifier.

Peut-être objectera-t-on que cette adhésion à la thèse du déclin des idéologies n'est qu'apparente, qu'à tout le moins elle ne traduit pas *ipso facto* une option implicite en faveur du modèle des formations capitalistes avancées puisque le discours des élites tunisiennes juxtapose la critique des idéologies avec un socialisme qui, pour ne pas être marxiste, n'en témoigne pas moins d'un refus du capitalisme. En réalité, c'est une seule et même idéologie dans des contextes différents, qui se profile derrière la thèse du « déclin des idéologies » et les socialismes spécifiques du « Tiers-Monde », dont le « socialisme destourien » n'est à cet égard qu'une variante parmi d'autres.

L'atténuation des antagonismes, l'intégration, le « consensus », que constateraient et que prêchent les tenants de la « fin » ou du « déclin » des idéologies dans les sociétés développées est la manifestation non d'une fin ou d'un déclin mais d'une permanence et d'une vitalité. Ce que d'aucuns appellent « désidéologisation » correspond en fait à une « laïcisation » de la pensée donnant davantage d'importance aux aspects socio-économiques, et à un « conformisme idéologique », comme le notent respectivement Jean-Pierre Duprat (105) et Jean Meynaud (106); elle illustre une des caractéristiques fondamentales de l'idéologie dominante dans les formations capitalistes, qui non seulement, comme toute idéologie dominante, provoque un « consentement » des classes dominées à l'égard de la domination politique, mais encore se donne explicitement et se reçoit comme « science », en opposition à ce qu'elle désigne comme utopie (107). *La prétendue « désidéologisation » se rapporte à l'impact de l'idéologie dominante donnée et reçue comme science.*

Les socialismes spécifiques du « Tiers-Monde », signe de la « vivacité » des idéologies, recouvrent le même phénomène, mais suivant des modalités différentes. Ici aussi, on prêche l'atténuation des antagonismes, l'intégration, le « consensus », auxquels correspond une idéologie dominante qui se donne comme science, par opposition à « l'utopie », en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques et l'accord des divers groupes sociaux sur le « développement » comme fin ultime de la société et les exigences « scientifiques » qui en découlent. Mais les contradictions de la dépendance, qui sont à la base de la « spécificité » des pays sous-développés (en l'occurrence, la « vivacité » des idéologies), vont conduire l'idéologie dominante, bien qu'elle se donne comme science, à prendre la forme de « l'utopie » pour mieux la contenir; pour illustrer cette proposition référons-nous encore une fois à Jean Meynaud : « Lipset déclare que les alliés de l'Occident dans ces pays (les pays sous-développés) doivent être « radicaux » et probablement socialistes parce que seuls les partis promettant de larges réformes sociales seront en mesure de lutter avec succès contre l'expansion du communisme... On doit

(104) Mohammed TRIKI, Editorial « Le pays de la coopération », 26-1-69 : 1.

(105) Jean-Pierre DUPRAT, « Essai sur le concept d'idéologie politique », article déjà cité, p. 765.

(106) Jean MEYNAUD, *Destin des idéologies*, op. cit., p. 50.

(107) Cf. à ce sujet Nicos POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, op. cit., tome II, p. 38-40.

approuver Lipset de souligner que l'apaisement idéologique — ou plus généralement la configuration idéologique de notre monde — n'est pas à usage d'exportation. Dans les pays sous-développés, le fait de dire que le socialisme est « dépassé » ou « démodé » ne ferait qu'encourager les progrès de l'idéologie communiste...! » (108). Ainsi la plupart des États du « Tiers-Monde » déclarent opter pour le « socialisme », concept dont ils usent pour habiller une idéologie de la science, négatrice des antagonismes sociaux (109). Dans l'esprit de ses promoteurs, il s'agirait d'un « socialisme » basé sur le progrès technique et la rationalité qui seraient antinomiques de « l'utopie » de la lutte des classes, bref d'un socialisme scientifique dirigé contre le socialisme scientifique taxé d'idéologique. On le voit, les socialismes spécifiques du « Tiers-Monde » ne sont en définitive qu'une adaptation de l'idéologie dominante des formations capitalistes avancées sous-jacente à la thèse de la « désidéologisation ». Expression d'une situation particulière au sein du système capitaliste international, le capitalisme dépendant, ils se traduiront par des orientations et des mesures qui pourront s'écarter des voies et moyens en honneur dans le monde capitaliste développé (110), alors même que le projet développementaliste dont ils sont porteurs se propose d'atteindre un objectif, le modèle formel de la société « moderne » ou « technicienne », conforme à la « représentation » donnée de lui-même par l'Occident. Cette dialectique de la spécificité et de l'universalité (relatives) engendrera des politiques visant à éliminer les obstacles humains au développement et à assurer une utilisation optimale des ressources (111), ce qui sur le plan du discours de légitimité, du moins dans le cas tunisien, se manifestera à travers deux thèmes : « changer l'homme », et réformer les structures en fonction de la « rentabilité » et de l'« efficacité ».

Le discours des élites tunisiennes situe le « développement » dans une perspective « humaniste ». La promotion de l'homme, son épanouissement, sa libération, la garantie de sa dignité... tel serait l'objet même du développement (112). La dimension humaniste ne réside pas tant dans l'énoncé de

(108) Jean Meynaud ajoute en outre que la situation est peut-être la même dans les pays développés de l'Occident (cf. Jean MEYNAUD, *Destin des idéologies*, op. cit., p. 45).

(109) « Socialism is viewed as more rational than capitalism because of its emphasis on planning — more scientific, more secular and more in keeping with the need to fit together and develop functionally modern roles. Socialism then has two aspects. In the content of its ideology, it defines modernity. In the application of its ideology, it defines social discipline manifested in solidarity groupings whose *raison d'être* is functionally for development... » (David E. APTER, *Ideology and Discontent*, op. cit., p. 24; cf. également du même auteur, *The Politics of Modernization*, Chicago, the University of Chicago Press, 1967 (3^e édition), p. 329).

(110) Ce qui peut donner lieu à des malentendus, notamment en ce qui concerne le phénomène du parti unique. Ainsi, dans l'éditorial du 8-2-69, M. Jaafar s'en prenait-il à ceux qui en Europe et en Amérique critiquent le monopartisme tunisien et concluait en ces termes : « Si, à partir de l'Europe ou de l'Amérique, on désire sincèrement contribuer à aider les pays sous-développés et à résoudre par là-même le drame de notre temps, c'est en essayant de comprendre les réalités qu'on peut le faire et non par des attitudes hautaines aussi irritantes qu'insensées » (Moncef JAAFAR, Editorial « Aucun artifice ni parti pris », 8-2-69 : 1-4).

(111) Cf. Theotonio DOS SANTOS « La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine », article déjà cité, p. 46-47.

(112) « La vraie révolution est celle qui ouvre la voie du progrès continu, à l'épanouissement constant des facultés spirituelles et matérielles de l'homme, dans le respect de sa personnalité et de sa dignité... » (Abdelhay SCHAIER, « Notre Révolution et sa portée », 19-1-69, déjà cité).

cette proposition que dans la « représentation » qui est donnée de « l'homme » et de son évolution. Ne faisant pas exception à la règle, cet humanisme entend se cantonner dans l'abstraction de la personne. L'homme universel — catégorie qui transcende les individus concrets, quelles que soient leur époque ou leur place dans la société (113) — est défini comme un être partagé entre des tendances contradictoires : en lui se cotoient le bien et le mal, la raison et la passion, « l'ange et la bête » (114) etc. A ce titre il est capable du meilleur comme du pire, suivant le penchant qui l'emporte; mais quand bien même il aurait sombré dans la déchéance, il serait susceptible de s'amender et de « remonter la pente », car, nous dit-on, il faut croire en sa « perfectibilité » (115). Ainsi, l'homme « développé » se caractériserait-il par la prédominance du pôle positif et le « sous-développé » par celle du pôle négatif. En Tunisie, pour effacer les séquelles de la « décadence », il faudra donc changer l'homme (« sous-développé »), le « transformer », « créer un homme nouveau » (116); autrement dit, il s'agira d'éduquer le Tunisien, pour que chez lui la « raison » l'emporte sur « l'instinct » et les « passions », etc. (117), bref de le « délivrer du sous-développement, des croyances désuètes, des complexes pour le précipiter dans le monde moderne » (118). L'éducation se fera sur la base d'un « langage simple à la portée de tous les esprits » (119) et ce à plusieurs niveaux : elle sera intellectuelle et morale pour changer les « mentalités » et « l'échelle des valeurs » (120), civique pour rendre le citoyen digne de « ses responsabilités » (121), et économique pour « rationaliser son comportement » de travailleur (122). Cet « humanisme » *rudimentaire* s'apparente directement à celui qui prévaut actuellement dans l'idéologie politique dominante en « Occident », par la place assignée à la raison et à la morale (« naturelle ») dans la constitution de l'homme en catégorie abstraite. Sa particularité réside dans ce qu'il ne peut occulter l'*élitisme* dont il est le support et que de ce fait il se livre simultanément à une double opération de scission et d'unification : les individus concrets sont transcendés par l'*Homme* mais pour mieux subdiviser celui-ci en deux tous différenciés : la

(113) « Les catégories sociales ont en commun un élément fondamental et décisif, la matière humaine identique partout. Les problèmes des hommes sont de même nature. » (Moncef JAAFAR, Editorial « Dénominateur commun », 15-1-69 : 1-4).

(114) L'expression a été employée par le président Bourguiba dans son discours du 29 juillet 1963 (extrait cité dans notre ouvrage *La notion de démocratie...*, op. cit., p. 130).

(115) Cf. par exemple, « Clôture de la Conférence de la circonscription du parti de Monastir, M. Habib Bourguiba Jr : La Tunisie occupe un rang spécial parmi les pays nouvellement indépendants », 11-2-69 : 5.

(116) Cf. en ce sens les éditoriaux des 1-1, 4-1 et 25-1-69, ainsi que, par exemple, Taoufik MAAMOURI, « Hammamet à l'heure du développement. Permettre aux populations rurales de se regrouper et d'accéder à la modernité », 16-1-69 : 7, ou Tahar BOUKHRIS, « Il s'agit de rapprocher les paysans de leur terre », 2-2-69, déjà cité.

(117) Cf. en ce sens l'allocution prononcée le 6 janvier 1969 par le président Bourguiba devant les membres du corps diplomatique, 7-1-69 : 5.

(118) Discours déjà cité de M. Bahi Ladgham du 18-2-69.

(119) Cf. « Les réformes de structures ont l'avantage de résorber le chômage déclare M. Béji Caid Essebsi en présidant la réunion du Conseil de gouvernement de Béja », 28-2-69 : 1-4.

(120) Cf. « Au congrès de l'Union Nationale de la Coopération, Bourguiba : Notre Révolution est authentique parce qu'elle transforme l'homme », 25-26/1/69 : 5.

(121) « Présidant le congrès de la cellule de Sbeitla, M. Brahim Hayder : Le dialogue est la condition nécessaire de la démocratie », 2-2-69 : 3.

(122) Cf. « Au cours d'un entretien-débat organisé par les élèves de H.E.C., M. Ben Salah... », 23-2-69, déjà cité.

masse (« sous-développée ») à éduquer et l'élite éclairée qui a la charge de l'éduquer; ainsi la promotion de l'homme étant l'affaire de certains hommes, l'abstraction de la personne humaine est-elle démentie dans le même temps où elle est affirmée, ce qui laisse entrevoir les individus concrets et leurs inégalités.

Le thème de la transformation de l'homme par « l'éducation » a pour corollaire celui de la rentabilité et de l'efficacité : l'adaptation du facteur humain aux normes rationnelles ne contribuerait à la construction d'une société « moderne », que dans l'exacte mesure où elle serait destinée à favoriser et compléter des réformes visant à assurer rentabilité et efficacité aux structures économiques du pays. L'association des deux thèmes constitue l'une des caractéristiques du « socialisme » par rapport à la plateforme politique antérieure, où l'accent était mis d'une manière quasi-exclusive sur la réforme des *mentalités*. C'est ce qui explique que le courant de « gauche » au sein des élites ait tendance à privilégier les changements de structures par rapport à l'éducation : « Notre action, déclarait M. Ben Salah, ne doit pas se limiter à l'éducation des masses et nous ne saurions nous contenter de porter la bonne parole : elle doit se poursuivre jusqu'à l'exécution des projets... » (123).

Avec le thème de la nécessité de réformes de structures, on pénètre au cœur des contradictions du « socialisme spécifique », auxquelles on a fait précédemment allusion :

— Ce réformisme relève du modèle de la société « moderne » ou « technicienne », par l'idéologie de la science et de la technicité qui le sous-tend; ainsi, l'adoption du système coopératif dans l'agriculture reposerait au départ sur la constatation suivant laquelle des structures agricoles traditionnelles seraient un frein à une « exploitation rationnelle et rentable » (124). Il s'agirait en groupant les agriculteurs sur la base « d'études scientifiques » (125) de rendre l'agriculture tunisienne *rentable*, d'une part, en mettant fin à un « morcellement paralysant » (126) et d'autre part en introduisant des méthodes *modernes* de gestion (127).

— Mais le primat donné à la rentabilité et à l'efficacité conduit à emprunter des chemins semblant s'écarter de ceux de l'« Occident », puisque la propriété privée, si elle n'est pas abolie, n'en est pas moins soumise à des contraintes ou à des aménagements dictés par les exigences de la productivité (128). Le discours s'emploiera alors à dissiper les malentendus, à

(123) « S'adressant à l'Assemblée Générale de l'U.C.C.V. à Bizerte, le 23 novembre dernier, M. Ahmed Ben Salah : cultiver la dignité de la productivité », 23-1-69 : 5.

(124) Cf. par exemple, Mahmoud TRIKI, Editorial « La formule la mieux adaptée », 26-2-69 : 1-4.

(125) Cf. par exemple, « Participant à une conférence-débat organisée par le Club des étudiants, M. Béji Caid Essebsi : Femmes et hommes solidaires dans la bataille contre le sous-développement », 18-1-69 : 3.

(126) Cf. Mahmoud TRIKI, Editorial « Le travail de l'homme », 31-1-69 : 1.

(127) Cf. par exemple, « Pour la première fois un représentant d'un pays en voie de développement inaugure la « Semaine Verte » de Berlin. M. Ben Salah souligne l'urgence d'une stratégie mondiale du développement », 1-2-69 : 5.

(128) Cf. par exemple, « Au congrès de l'Union nationale de la Coopération, Bourguiba... », 25-26/1/69, déjà cité, et « Lors d'une tournée dans le Djerid, M. Hassan Belkhouja : la notion de propriété est fonction de la productivité », 18-2-69 : 2.

démарquer le « socialisme destourien » du socialisme, à convaincre qu'il est l'adaptation au contexte tunisien d'une idéologie qui se veut science en opposition à « l'utopie » fondée sur les antagonismes sociaux.

« Si nous avons opté pour ce système (la coopération), s'écriait M. Bahi Ladgham en février 1969, c'est pour répondre à une exigence de la vie moderne, c'est-à-dire l'union des efforts, la distribution des tâches, l'harmonisation du travail, et non pas pour nous aligner sur le marxisme léninisme... Notre choix n'a pas été dicté par un souci idéologique mais nous a été inspiré par le réalisme... » (129)

On complètera cette citation d'un discours à destination interne visant à rassurer certaines fractions de l'« élite », par celle d'une allocution prononcée par M. Ben Salah devant les participants à un séminaire organisé par la Commission économique de l'O.N.U. pour l'Afrique : « J'espère qu'on pourra... réussir ensemble, Africains et Nations-Unies, à partir des rectifications aux doctrines des pays riches pour essayer de les convaincre que l'entreprise publique constitue une forme d'impulsion de l'économie et pour les libérer eux-mêmes de certains complexes qui les poussent à se méfier des entreprises publiques quand celles-ci se trouvent dans les pays en voie de développement.

On trouve presque normal que dans tel ou tel pays européen, de très importantes entreprises publiques reçoivent chaque année, des subventions énormes, mais, quand dans un pays comme la Tunisie, l'Etat participe au capital ou accorde un prêt à une entreprise... on crie au socialisme, que l'on se cantonne dans la notion étroite d'entreprise publique vivant sur les subventions de l'Etat... (130)

— Dans le même moment où il cherchera à démarquer le « socialisme destourien » du socialisme, le discours entretiendra l'équivoque en empruntant à « l'utopie » certains traits de son langage : les notions de rentabilité et d'efficacité invoquées à l'appui des réformes de structure s'accompagnent éventuellement de considérations tendant à dénoncer les inégalités sociales. Cette tonalité « utopique », qui, on s'en doute, est propre au courant de « gauche » au sein des élites, prendra le plus souvent l'allure d'un avertissement lancé aux tenants d'un conservatisme préjudiciable à la paix sociale : « Il est clair que ces unités (les coopératives) ne font que prévenir l'avenir du pays et permettent d'éviter des bouleversements sociaux qui résulteraient de l'accentuation du déséquilibre dans le niveau de vie des citoyens dont une minorité vit dans l'opulence tandis que le reste frôle la misère » (131). Mais il pourra s'agir aussi de rassurer les partisans de transformations profondes, de leur montrer que le « socialisme destourien », à défaut d'être le

(129) « Président à Korba la clôture de la conférence des cadres du Gouvernorat de Nabeul, M. Bahi Ladgham... », 2-2-69, déjà cité.

(130) Discours déjà cité de M. Ben Salah à l'ouverture du 1^{er} séminaire africain sur la gestion des entreprises publiques à Bizerte, 8-1-69.

(131) « Président à Menzel Bouzelja les cérémonies d'implantation de nouvelles unités agricoles, M. Ben Salah : les responsables possédant des terres entreront dans les unités de production », 28-1-69 : 3. Cf. dans le même sens, Taoufik MAAMOURI, « Le Cap Bon entame la réforme des structures agraires », 31-1-69, déjà cité.

socialisme est *un* socialisme : « ... On aurait pu pratiquer en Tunisie la politique dite de « croissance » qui aurait pu « faire l'affaire » de beaucoup d'entreprises et de personnes privées, mais cette politique n'est pas nécessairement celle qui conviendrait pour mener à bonne fin des projets à long terme, requérant des efforts soutenus susceptibles de garantir le minimum de continuité de la croissance de l'économie du pays et à une juste répartition des richesses. La réforme des structures économiques et sociales en Tunisie n'a pas été conçue pour profiter à une classe au détriment d'une autre... » (132)

Après celle du sous-développement et du développement, la « représentation » des rapports entre l'Etat et les citoyens nous offrira une dernière illustration de la problématique *dualiste* du discours politique de légitimité des élites tunisiennes.

LES RAPPORTS ETAT-CITOYENS.

Du schéma classique de la « démocratie libérale », les élites tunisiennes reprennent l'essentiel : l'Etat, personnification de la Nation et à ce titre représentant de l'intérêt général, est mû par la volonté de l'ensemble des citoyens — le « peuple » — ; elles récusent par contre le principe du pluralisme politique (133). Est-ce à dire que par là elles s'écartent irrémédiablement des canons de la « démocratie occidentale » ? A répondre d'emblée par l'affirmative on risquerait de méconnaître l'évolution de la notion de démocratie que traduit la thèse de la « désidéologisation » : qu'advient-il du pluralisme à partir du moment où l'on tient pour acquis l'accord de la quasi-totalité des citoyens sur les fins de la société ; comme le note avec pertinence Jean Meynaud, « il apparaît difficile, à la longue, de combiner un authentique pluralisme et une tendance à l'unification ou à l'apaisement idéologique » (134). Dès lors, on serait tenté d'affirmer qu'en prônant le monisme politique, les élites tunisiennes ne font que tirer les conséquences ultimes de la « désidéologisation ». Mais la réalité est plus complexe : les élites tunisiennes ne dénoncent ni surmontent la contradiction d'une « désidéologisation » allant de pair avec le pluralisme, mais l'évacuent en invoquant la spécificité et à travers elle le dualisme : la lutte contre le sous-développement conduit la masse à faire bloc derrière l'élite et à adhérer à son projet modernisant, seule issue possible aux problèmes de la société tunisienne, de la même manière que cette union a permis dans le passé de triompher dans le combat pour l'indépendance ; mais ce monisme pourrait n'être que

(132) « Au cours d'un entretien-débat organisé par les élèves de H.E.C. M. Ben Salah », 23-2-69, déjà cité.

On signalera également dans le même sens, Najib SAM, « Développement ou sujétion en Afrique Noire ? II. Le cas de la Côte d'Ivoire », 12-1-69 : 12 ; l'auteur de l'article écrit notamment, en conclusion : « Nous sommes donc loin de la satisfaction myope ou égoïste qui caractérise certains jugements sur l'expérience ivoirienne, qui ne considère que le produit national brut et qui n'attend des pays en voie de développement qu'une « position raisonnable », de nature à favoriser des « relations avantageuses », et à sens unique ! »

(133) Sur cette question, cf. notre ouvrage déjà cité, *La notion de démocratie...*

(134) Jean MEYNAUD, *Destin des idéologies*, op. cit., p. 51.

provisoire et laisser place au pluralisme, une fois le stade du développement atteint : le Parti Socialiste destourien, écrivait M. Moncef Jaafar, « ne conçoit pas le système actuel d'organisation politique comme un modèle parfait, applicable en tout temps et en tout lieu. Notre attachement au schéma actuel ne préjuge en rien de l'avenir. Nous concevons très bien que l'évolution puisse entraîner les changements les moins prévisibles. Le multipartisme par exemple n'est pas exclu a priori. Nous avons l'honnêteté intellectuelle et le sens de la mesure qui nous empêchent de prétendre hypothéquer l'avenir des générations futures. Nous n'excluons pas a priori la possibilité que, plus tard, le parti n'arrive plus à servir de cadre d'action à toutes les catégories et à toutes les bonnes volontés (135) ».

Sur cette base, le discours de légitimité des élites développera une conception des rapports Etat-Citoyens qui évoque la « démocratie tutélaire » énoncée par Edward Shils (136) : l'Etat, qui se confondra provisoirement avec la seule « élite » — foncièrement démocratique —, sera investi d'une tutelle exceptionnelle à l'égard de la masse, destinée à faire accéder cette dernière à la modernité, et par là à créer les conditions d'une démocratie réelle, proposition que, pour sa part, M. Ahmed Ben Salah exprimait de la manière suivante : « Socialiste, notre régime a un objectif bien précis : faire en sorte que dans les meilleurs délais, l'entière responsabilité de l'œuvre de développement économique et social puisse être entre les mains du peuple lui-même. La tutelle temporaire et inévitable de l'équipe dirigeante permet de lancer cette œuvre et de préparer les citoyens à en assurer la continuité et le succès » (137) Corollaire sur le plan de l'organisation politique du principe d'éducation de la masse par l' « élite », les relations entre l'Etat (identifié aux dirigeants de l'Exécutif et du Parti) et les citoyens seront littéralement envisagés comme celles d'un tuteur et de ses pupilles, en ce sens que le discours mettra l'accent sur les notions d'ordre et de discipline en les accompagnant de considérations affectives et moralisantes; ne s'agit-il pas, selon M. Moncef Jaafar, de « faire de la nation tunisienne une grande famille dans laquelle l'affection, la bienveillance et la clémence jouent un rôle essentiel à côté de la loi, de l'ordre, de l'organisation et de la sanction » ? (138). A la « bienveillante sollicitude de l'Etat » (139), aux « sacrifices considérables » qu'il consent (140), à l'action des « cadres politiques et techniques, des ingénieurs, des experts, des agents de l'autorité qui se dépensent au service du pays » (141), au « don » fait par le Président de son « existence à la nation » (142), répondront la cohésion, la discipline et l'esprit de sacrifice des

(135) Moncef JAAFAR, Editorial, « Aucun artifice ni parti-pris », 8-2-69, déjà cité.

(136) Edward SHILS, *Political development in the New States*, The Hague, Mouton, 1962.

(137) « Au cours d'un entretien-débat organisé par les élèves de H.E.C., M. Ben Salah... », 23-2-69, déjà cité.

(138) Moncef JAAFAR, Editorial, « L'image impérissable », 3-1-69 : 1-4.

(139) Cf. « A Souassi, M. Abdallah Farhat a présidé la remise des clefs de nouveaux logements à leurs bénéficiaires », 11-2-69 : 3, et discours déjà cité de M. Bahi Ladgham du 18-2-69.

(140) Cf. « Dans une allocution prononcée devant les cadres du Parti, M. Bahi Ladgham : il est urgent de réagir contre le fléau de l'alcoolisme », 16-2-69 : 2.

(141) « Président à Korba la clôture de la conférence des cadres du Gouvernorat de Nabeul. M. Bahi Ladgham... », 2-2-69, déjà cité.

(142) « Allocution du président Bourguiba en participant à la collecte du sang », 18-1-69 : 4.

citoyens (143). La « démocratie tutélaire » n'est à cet égard qu'une forme de ce que Georges Burdeau a appelé la « démocratie consentante » (144) : de l' « élite » (qui se confond avec l'Etat) viennent l'impulsion et les décisions, auxquelles la masse donne son adhésion. Cette dernière ne serait pas extorquée ni imposée mais s'avèrerait le fruit d'un climat de confiance et du patient travail d'éducation et d'explication réalisé par les dirigeants (145) : autrement dit, si l'adhésion n'est pas toujours immédiate, elle n'en serait pas moins inévitable, les éventuelles réticences s'effaçant peu à peu pour laisser place à la conviction et à « l'enthousiasme » (146). Toute attitude de refus ou d'opposition d'une partie de la population ne se verra reconnaître qu'une portée limitée, le phénomène, par définition, n'étant que momentané et ne concernant qu'une infime minorité; le discours soulignera d'autant plus le caractère « enthousiaste » de l'adhésion que des cas de contestation se manifesteront, isolant de la sorte les récalcitrants (147). D'ailleurs, des événements tels que les incidents de Ouardanine de janvier 1969, qui témoignent de l'existence de forces centrifuges, fournissent sans doute la meilleure illustration, sur le plan du discours, de l'interprétation « dualiste » des rapports Etat-Citoyens.

Le 27 janvier 1969, les forces de l'ordre firent usage de leurs armes contre des habitants du village de Ouardanine dans le Sahel, qui s'opposaient à la mise en coopératives de leurs terres; l'incident survint au lendemain du Congrès Constitutif de l'Union Nationale de la Coopération et alors que le président Bourguiba avait gagné la Suisse pour prendre du repos (148). Au niveau du discours, l'affaire fut simultanément évoquée dans deux directions dont la ligne de démarcation ne fut pas toujours très nette. D'une part,

(143) Cf. par exemple Abdelhay SCHAIER, Editorial, « Atouts majeurs d'un progrès généralisé », 9-1-69 : 1; « M. Ahmed Ben Salah au Sahel : Le régime des retraites sera généralisé avant 1972 », 15-2-69 : 1; « Au congrès de la cellule de Kasserine Sud, M. Caid Essebsi : Les miracles de notre régime ont étonné le monde », 20-2-69 : 5.

(144) Cf. Georges BURDEAU, *La démocratie*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 55.

(145) Ce qui conduisait M. Caid Essebsi à déclarer : « Notre Etat... est un Etat policé mais non pas policier. Nous pouvons être fier de ce qu'une police relativement peu nombreuse assure dans notre pays la sécurité, à tous les citoyens. (Participant à une conférence-débat organisée par le club des étudiantes, M. Bejl Caid Essebsi... », 18-1-69, déjà cité).

(146) Cf. par exemple en ce sens le discours déjà cité du président Bourguiba prononcé le 24 janvier 1969 devant le Congrès de l'Union Nationale de la Coopération.

(147) Ainsi, après les incidents de Ouardanine du 27 janvier 1969, il sera souvent fait allusion à « l'enthousiasme » des agriculteurs à l'égard du système coopératif; cf. par exemple, Khaled TESOURBI, « Le Cap-Bon : un exemple à suivre en matière de coopération », 29-1-69 : 7; « M. Mohamed Mzali et Ahmed Nourredine en visite d'inspection au Sahel. Les unités de production permettront de doubler le revenu de la forêt d'oliviers de la délégation de Sousse », 4-2-69 : 3; « M. Bahi Ladgham : La réforme agraire est une œuvre de réflexion, de sérieux et de désintéressement », 22-2-69 : 4; « Le Kef : l'implantation des unités de production généralisée en janvier 1969 », 16-2-69 : 3.

(148) Sur les faits, cf. *Le Monde*, 29-1-69.

A l'époque, la responsabilité des troubles fut imputée aux seuls manifestants. Par la suite, après l'éviction de M. Ben Salah du Gouvernement et son inculpation pour « haute trahison » devant la Haute Cour, une nouvelle version officielle de l'affaire fut donnée qui mettait en cause la responsabilité de l'ancien Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Economie et du Gouverneur de Sousse, M. Amor Chéchia (cf. « Révélations sur un épisode tragique, La vérité sur les événements d'El Ouardanine », *L'Action*, 6-5-70 : 5, et *Genèse et dénouement d'une crise*, Tunis, Secrétariat d'Etat à l'Information, mai 1970, p. 148-152).

furent dénoncés « l'acte isolé », les « agissements irresponsables et malsains » d'une « poignée d'égarés », d'un « groupuscule » de « trublions », de « rétrogrades », de « réactionnaires », qui se seraient livrés à une entreprise de « sabotage » visant à entraver la « marche vers le progrès » (149). D'autre part, l'ensemble de la population de Ouardanine fut mis en cause pour avoir, à tout le moins, prêté oreille aux « provocateurs ». Seule cette dernière approche retiendra notre attention compte tenu du point de vue où nous nous plaçons présentement (150). Aux habitants de Ouardanine fut reproché leur comportement « scandaleux » (151) et leur « ingratitude » à l'égard de l'Etat : « On est abasourdi, s'écriait M. Bahi Ladgham, lorsqu'on songe à l'ingratitude de cette population de Ouardanine que l'Etat a favorisé par tous les moyens » (152). Plus particulièrement furent soulignées les implications affectives des incidents, M. Ladgham déclarant à Ouardanine même : « Je me dois de vous dire que le président Bourguiba a été contrarié et peiné en apprenant hier ce qui s'est passé en son absence. Il a été surpris d'apprendre qu'on lui a attribué l'intention d'imposer des unités de production contre le gré des intéressés... Il a été consterné par l'accueil désobligeant réservé à M. Abdallah Farhat, l'un de ses propres collaborateurs et un militant authentique, par d'autres militants qui n'ont pas hésité à évacuer le lieu de réunion, portant ainsi atteinte au prestige du Parti et du Gouvernement... » (153).

Mais dans le même temps où la gravité de l'événement était ainsi définie en fonction d'une atteinte à des liens tissés par l'affection, la reconnaissance et la confiance, son importance était minimisée par le recours à une explication tendant à montrer que la situation n'avait rien d'irréversible. Au départ, il y aurait eu un « malentendu » (154), rendu possible par la situation même d'un village vidé de son « élite » et où ne se seraient maintenus que « les éléments peu ouverts aux exigences de la vie moderne » (155); le manque

(149) Cf. « Message du Comité de Coordination de Sousse au Secrétaire Général du P.S.D., 28-1-69 : 4; « Les militants du Sahel dénoncent les trublions de Ouardanine », 28-1-69 : 4; Moncef JAAFAR, Editorial, « Les impératifs du siècle », 29-1-69 : 1-4; « Les citoyens dénoncent les trublions de Ouardanine », 29-1-69 : 1-7; « Le comité de Coordination du Parti de Kasserine dénonce l'action des réactionnaires », 30-1-69 : 4; « L'implantation des unités de production agricole dans le Sahel se poursuit, M. Sayah : L'action entreprise par l'Etat ne vise que le bien-être des citoyens », 31-1-69 : 1-4, etc...

(150) En ce qui concerne la dénonciation des trublions, « réactionnaires », etc... on se bornera à noter qu'est mise en cause leur opposition au « progrès », à l'exclusion de toute considération relative à des positions économiques menacées.

(151) Qui avait consisté à mal accueillir M. Abdallah Farhat, membre du Gouvernement et du Bureau politique, venu présider l'inauguration des nouvelles coopératives, cf. « Dans un important discours à M'Saken, M. Bahi Ladgham déclare : Nous nous refusons à exercer la moindre contrainte », 30-1-69 : 5.

(152) *Ibid.*

(153) « M. Bahi Ladgham à Ouardanine : Nous n'avons pas l'intention de déposséder les propriétaires de leurs biens », 31-1-69 : 5.

(154) « Tous les incidents qui peuvent surgir de temps à autre en Tunisie ne peuvent avoir pour origine que des malentendus savamment exploités par des esprits rétrogrades et irresponsables. Car dans ce régime destourien tel qu'il est conçu, tel qu'il est structuré, tel qu'il agit, il ne peut y avoir de rupture réelle avec une catégorie de la population » (Moncef JAAFAR, Editorial, « Clarté et sérénité rétablies », 30-1-69 : 1).

(155) « Dans un important discours à M'Saken, M. Bahi Ladgham... », 30-1-69, déjà cité.

d'information serait donc à incriminer : « Le Chef de l'Etat est... convaincu que manquant d'appareils récepteurs de radio et ne lisant pas les journaux, ils (les habitants de Ouardanine) sont mal informés » (156). De la sorte, la condamnation ne saurait être définitive : tandis que l'Etat mettra à sa disposition des moyens d'information, la population de Ouardanine devra « se racheter » et il lui sera pardonné (157). A la délégation des cadres et de la population du village venue lui exprimer ses regrets, M. Bahi Ladgham répondait : « Nous regrettons tous les agissements des égarés de Ouardanine. Je tiens à vous affirmer que l'Etat fera tout son devoir en toute sérénité et en toute impartialité. Il châtiara impitoyablement les fauteurs de troubles et tous ceux qui, consciemment, ont voulu lui causer des ennuis. Il se montrera indulgent envers ceux des citoyens qui, par ignorance ou par incompréhension du système des coopératives se sont écartés de la bonne voie. Il pardonnera également aux citoyens qui, victimes de sophismes ont été poussés à des agissements inconsidérés... » (158). Ainsi les notions de pardon et de repentir réinsèrent-elles l'événement dans le cadre des relations empreintes d'une part de bienveillance et d'autre part de gratitude (159).

A la problématique dualiste du discours de légitimité des élites tunisiennes, qu'on a tenté d'illustrer à travers trois thèmes principaux qui n'ont valeur que d'exemples, correspond une rhétorique axée sur l'idée de « juste-milieu », qu'il nous faut évoquer à présent.

III. — LA RHÉTORIQUE DU DISCOURS POLITIQUE DE LÉGITIMITÉ DES ÉLITES TUNISIENNES : LE JUSTE-MILIEU

En consacrant un développement particulier à la rhétorique du discours de légitimité, on voudrait montrer à quel type de figures recourent les élites tunisiennes pour exprimer et populariser le « *dualisme* ». L'examen de la problématique a pu, à plusieurs reprises, laisser entrevoir la rhétorique correspondante, tant il est vrai qu'elles sont toutes deux étroitement liées et qu'elles ne sont dissociables qu'au seul niveau théorique. C'est dire que

(156) « M. Bahi Ladgham à Ouardanine... », 31-1-69, déjà cité.

Dans son discours de M'Saken, M. Bahi Ladgham avait déjà mis en cause le manque d'information : « Apprenant cet incident, le président Bourguiba en a été contrarié. Il en a conclu que la population de Ouardanine était mal informée et qu'elle a été abusée » (Dans un important discours à M'Saken..., 30-1-69, déjà cité).

(157) Cf. Les deux discours déjà cités de M. Ladgham à M'Saken et Ouardanine.

(158) « Reçue par M. Bahi Ladgham une délégation de Ouardanine exprime l'engagement de la population pour la réforme des structures agricoles », 6-2-69 : 1-4.

(159) On peut noter le même phénomène à propos du procès des « agitateurs baathistes » des 12-19 février 1969, où les accusés exprimeraient leur « repentir », et où le tribunal ferait preuve de mansuétude, cf. « Verdict dans le procès des agitateurs baathistes », 19-2-69 : 4, et « Verdict de clémence dans le procès des agitateurs baathistes », 20-2-69 : 1.

le *dualisme* et le *juste-milieu*, qui caractérise la rhétorique du discours, ne se juxtaposent pas mais se complètent. Pourtant, à se fier aux seules apparences, on serait tenté de soutenir qu'ils se contredisent : le *juste-milieu* n'est-il pas la négation de la polarisation, et partant du *dualisme* ? Pour éviter toute méprise, on rappellera tout d'abord que le *dualisme* sert de soubassement idéologique au mot d'ordre « d'unité nationale » et que tous deux correspondent à un compromis passé entre les différentes tendances du Mouvement National, compromis qui est lui-même sur le plan politique une forme de *juste-milieu* (159 bis). D'autre part, le *juste-milieu* est fondamentalement dichotomique bien que formellement il consiste dans le refus des dichotomies. Il met en balance deux extrêmes qu'il dénonce l'une et l'autre, mais il se livre à cette opération au nom de la science et de raison contre les idéologies et la passion; l'alternative rejetée constitue ainsi l'élément d'un autre système binaire caractéristique de l'idéologie de la science, dont on a vu comment elle sous-tendait la problématique du discours (160). Le *juste-milieu* complètera le *dualisme* en lui donnant une expression appropriée à sa prétention à la neutralité idéologique, à la modération, au sérieux.

Un concept comme celui de « socialisme destourien », dont la fonction est capitale dans le cadre de la problématique du discours, montre combien la rencontre du *dualisme* et du *juste-milieu* est loin d'être fortuite. Par son contenu, le « socialisme destourien », on l'a vu, relève du modèle de la société « technicienne » ou « moderne », sans impliquer pour autant une imitation pure et simple de l'expérience des formations capitalistes avancées, ce qui conduit le discours à opérer d'incessants réajustements pour éviter que l'un de ces deux aspects ne masque l'autre. Par sa dénomination, il évoque implicitement un double refus, le substantif « socialisme » marquant le refus du capitalisme et l'adjectif « destourien » celui du marxisme. Ainsi, le *juste-milieu* s'avèrera-t-il une figure particulièrement bien adaptée à la formulation d'un projet développementaliste inspiré par l'idéologie de la science mais dans un contexte qui le contraint à emprunter certains de ses éléments à « l'utopie », à commencer par son nom, le « socialisme ». Quelques citations donneront un aperçu sur l'utilisation qui en est faite :

— Notre objectif (celui du gouvernement tunisien) était d'entreprendre un effort de réflexion destiné à... nous libérer progressivement des schémas tout faits, des structures déjà prêtes, de l'imitation des modèles de développement tels qu'ils ont été conçus à l'Est ou à l'Ouest, pour essayer d'analyser notre propre situation... » (Discours de M. Ahmed Ben Salah à l'ouverture

(159 bis) Cf. *supra*, p. 40.

(160) Ce que l'on désigne ici par *juste-milieu* a été qualifié par Roland Barthes de *ninisme* et défini comme une « figure mythologique qui consiste à poser deux contraires et à balancer l'un par l'autre de façon à les rejeter tous deux (Je ne veux ni de ceci, ni de cela) ». L'auteur de *Mythologies* ajoute : « C'est plutôt une figure de mythe bourgeois, car elle ressortit à une forme moderne de libéralisme. On retrouve ici la figure de la balance : le réel est d'abord réduit à des analogues; ensuite on le pèse; enfin, l'égalité constatée, on s'en débarrasse. Il y a ici aussi une conduite magique : on renvoie dos à dos ce qu'il était gênant de choisir; on fuit le réel intolérable en le réduisant à deux contraires qui s'équilibrent dans la mesure seulement où ils sont formels, allégés de leur poids spécifique... » (Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970 (réédition), p. 241; voir également, p. 144-146).

du I^{er} séminaire africain sur la gestion des entreprises publiques à Bizerte, 8-1-69, déjà cité).

— « Il ne s'agit pas pour nous de spolier quiconque, de détruire la propriété privée et de procéder à des collectivisations systématiques. Mais il est également hors de question que nous favorisions une minorité riche au détriment d'une majorité pauvre et laborieuse » (« Clôture des travaux du Congrès de l'U.R.C. à Sfax, M. Ben Salah : La Coopérative est la propriété des citoyens », 5-1-69 : 1-4).

— « Le Secrétaire d'Etat (M. Ben Salah) a fait remarquer... que la Tunisie a refusé d'opter pour un régime socialiste totalitaire où la terre serait propriété de l'Etat ou pour un régime capitaliste profitant à une catégorie de citoyens. Elle a choisi « le juste-milieu »... » (M. Ben Salah à Soliman : l'année 1972 verra l'achèvement de l'implantation des infrastructures nouvelles », 19-1-69, déjà cité).

— « La voie suivie (en ce qui concerne la réforme des structures agricoles) n'est ni celle du laisser aller et du laisser faire, ni celle de l'embrigadement imposé et de l'automatisme aveugle... » (Abdelmajid REZGALLAH, Editorial, « Après les résolutions l'action », 2-2-69 : 1-4).

Le capitalisme et le socialisme (non spécifique) s'équilibreraient donc et à ce titre sont tous deux rejetés. Cette condamnation des contraires permet de légitimer les contradictions du « socialisme destourien ». Elle suggère, en effet, que l'expérience tunisienne élimine les excès respectifs du capitalisme et du socialisme en tempérant l'un par l'autre et qu'ainsi elle s'inspire des deux sans ressembler à aucun : si le « socialisme destourien » paraît s'apparenter au capitalisme, c'est parce qu'il refuse l'excès « totalitaire », si les réformes qu'il implique semblent proches de celles du socialisme (marxiste), c'est parce qu'il refuse l'excès « libéral ». Mais, en réalité, les contradictions du socialisme destourien sont à l'origine de la condamnation des contraires et non l'inverse : les résultats de l'opération de pesée sont dictés au départ par les présupposés de l'idéologie de la science. Certes le capitalisme et le socialisme sont placés sur les deux plateaux de la balance, mais, vérifiant l'observation générale de Roland Barthes, ils « s'équilibrent dans la mesure seulement où ils sont formels, allégés de leur poids spécifique » : ils n'apparaissent comme des « extrêmes » également condamnables que parce que seuls ont été pris en considération leurs « excès », réels ou imaginaires, à l'exclusion de leur principe respectif. Le capitalisme se caractérise-t-il uniquement par son insertion dans les sociétés « occidentales », la coexistence d'une minorité « riche » et d'une majorité « pauvre », et le libéralisme économique ? Le socialisme se définit-il simplement par son appartenance à l'Est, la « spoliation », la « bureaucratisation » et le « totalitarisme » ? En définitive, le capitalisme est identifié à ce qu'il fut dans l'Europe du XIX^e siècle et des débuts du XX^e, et le socialisme à ce qu'il serait en U.R.S.S. et dans les « démocraties populaires ».

Que le « socialisme destourien » offre la meilleure illustration du *juste-milieu*, ne signifie pas que cette figure lui soit propre. Cette dernière caractérise la rhétorique de l'ensemble des discours et non point seulement de l'un de ses principaux aspects : la condamnation des « extrêmes de toute

nature » est fréquemment prononcée, soit d'un point de vue général (161), soit à propos de domaines précis, comme par exemple :

— l'émancipation de la femme :

« Nous ne voulons d'excès ni dans un sens ni dans l'autre, l'homme ne devrait pas être rétrograde en étant trop conservateur et la femme ne devrait pas prétendre à être sur-émancipée au point d'en oublier ses obligations... » (162).

— l'arabisation :

Les efforts en vue de l'arabisation de l'enseignement ne veulent pas dire, déclarait M. Ben Salah, « que nous fermons la porte aux autres langues. Au contraire, nous devons être ouverts aux courants de toutes les civilisations... » (163).

— l'évolution des mœurs de la population tunisienne :

« Si nous soulignons cette baisse des mœurs, ce n'est pas dans un sentiment de fausse pudibonderie. Nous savons que l'évolution du pays et les contacts que nous entretenons avec les Européens impliquent nécessairement l'adoption de certains usages. Nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais il est certaines limites qui ne sauraient être dépassées, certains excès qui ne sauraient être tolérés... » (164).

— Les problèmes de politique étrangère, qu'il s'agisse du non-alignement — qui doit traduire une volonté d'indépendance mais sans avoir pour but « la création de nouvelles hégémonies » (165) —, du Vietnam — où « aucune des deux parties ne saurait prendre... la responsabilité du retour au langage des armes » — (166), du problème palestinien — à propos duquel il est souhaité que la décision française d'embargo sur les fournitures d'armes soit imitée par les U.S.A. et l'U.R.S.S. (167) —, du Yémen — où l'entente entre les « modérés » royalistes et républicains marquerait l'échec des « extrémistes de droite et de gauche » (168) —, etc...

L'impact du *juste-milieu* proprement dit sera amplifié par le recours à trois autres figures qui en sont les corollaires : la personnification, l'antithèse Tunisie-« Tiers-Monde » et le témoignage de l'étranger. Celles-ci se distinguent du *juste-milieu* par leur forme qui n'est point celle de la balance, mais expriment comme lui le refus des « extrémismes » et des « excès ».

(161) Cf. en ce sens, « Le président Bourguiba au quotidien français *Ouest-France* : Le premier devoir d'un Chef d'Etat c'est d'être attentif à la dignité de l'homme et à sa perfectibilité », 11-1-69 : 3, Moncef JAAFAR, Editorial, « La force », 18-1-69 : 1-4; Moncef JAAFAR, Editorial, « Une âme constructive », 18-1-69 : 1-4.

(162) « Recevant les membres de l'O.T.E.F., M. Mongi Slim : Votre organisation doit aboutir à des résultats tangibles dans la sauvegarde de l'harmonie au sein de la famille tunisienne », 14-2-69 : 4. Cf. dans le même sens « Participant à une conférence-débat organisée par le club des étudiantes, M. Béji Caid Essebsi... », 18-1-69, déjà cité.

(163) « La Tunisie est un vaste chantier où se construit un avenir meilleur pour tous les citoyens, déclare M. Ben Salah, en inaugurant diverses réalisations dans Tunis et banlieue », 19-1-69 : 2.

(164) « Dans une allocution prononcée devant les cadres, du Parti, M. Bahi Ladgham : il est urgent de réagir contre le fléau de l'alcoolisme », 16-2-69, déjà cité.

(165) « Intervenant à la Conférence sur le non alignement tenue en Yougoslavie, M. Habib Boularès : le non-alignement, c'est la sauvegarde de l'indépendance », 24-1-69 : 10.

(166) Moncef JAAFAR, Editorial, « Réescalade ? », 28-2-69 : 1.

(167) Mahmoud TRIKI, Editorial, « Un exemple à suivre », 10-1-69 : 1-4.

(168) JAWAD, « Le Yémen à la veille de la stabilité ? », 21-2-69 : 8.

LA PERSONNIFICATION

Sous le vocable de *personnification* on désigne ici la figure qui consiste à placer le contenu du discours sous le patronage d'Habib Bourguiba, érigé en symbole et garant du *juste-milieu*. Dimension particulière du phénomène de la « personnalisation du pouvoir », la *personnification* prend racines dans un contexte où le « Combattant suprême » se révèle d'une part, le dénominateur commun des élites, la clef de voûte du compromis qui lie les différentes tendances du Mouvement national, et d'autre part, l'incarnation de l'Etat « tutélaire », le signe vivant des relations affectueuses et confiantes de « l'élite » et de la « masse ». Argument suprême, elle vise à parachever les résultats de l'« éducation » et éventuellement à obtenir d'emblée ce que celle-ci n'a pu encore réaliser. Elle contribue à l'expression de l'axiome anti-extrémiste suivant deux procédures distinctes.

Dans une première série de cas, la *personnification* s'appuiera sur des faits qui témoigneraient de la clairvoyance d'Habib Bourguiba, pour attester du bien-fondé du refus des « extrémismes »; elle se résumera alors dans la proposition « Bourguiba a eu raison », et, par là, postulera une adhésion sans réserve de la part des citoyens. Ainsi, dans l'éditorial du 24 janvier 1969, M. Abdelmajid Rezgallah soutenait-il, à l'occasion de la tenue du Congrès constitutif de l'Union nationale de la coopération, que le mouvement coopératif était « en plein essor, en expansion et en voie de consolidation », ajoutant que c'était là « un nouveau succès » de la démarche destourienne ainsi que « le fruit de la confiance toujours renouvelée à la politique du président Bourguiba » (169); ce qui sous-entendait que le Président endossait la responsabilité de l'expérience coopérative et que, devant la réussite de celle-ci, il était plus que jamais hors de question pour quiconque de s'y opposer. De même, dans le courant des mois de janvier et février 1969 fut-il souligné à plusieurs reprises que l'évolution de la situation au Moyen-Orient confirmait la validité des options « raisonnables » défendues par le président Bourguiba à propos de l'affaire palestinienne, ceux des Etats arabes qui les avaient critiquées s'y ralliant progressivement : « On aurait pu écouter en temps opportun les avis du président Bourguiba », écrivait M. Moncef Jaafar le 23 janvier 1969 (170). Certes, il convient dans ce domaine de faire la part de la polémique qui opposait alors la Tunisie à d'autres membres de la Ligue arabe; cependant il n'en demeure pas moins qu'on est là aussi en présence d'un langage visant à élargir l'audience du régime dans le pays en justifiant une orientation qui n'avait peut-être pas toujours rencontré une approbation unanime.

Dans les exemples que l'on vient de citer, la *personnification*, en se référant à des événements qui vérifieraient les mérites d'Habib Bourguiba,

(169) Abdelmajid REZGALLAH, Editorial, « Un nouveau départ », 24-1-69 : 1.

(170) Abdelmajid SAAFAAR, Editorial, « Un aveu d'impuissance », 23-1-69 : Cf. également Tahar BOUKHRIS, « Un tournant au Moyen-Orient ? », 12-1-69 : 1-4; « Moyen-Orient : Nasser reconnaît enfin la distinction entre le problème palestinien et le conflit entre Israël et les pays arabes », 22-1-69 : 1-4; Mamoun CHATTI, « La résistance palestinienne entre en scène », 24-1-69 : 1-4; Abdelmajid BEN SLAMA, « Irak : le Moyen Age au xx^e siècle, 1-2-69 : 10, etc...

légitime en quelque sorte la « personnalisation du pouvoir ». Mais dans d'autres cas on assistera à une opération d'un type différent : la *personnification* se traduira par une évocation de la « personnalisation du pouvoir » — tenue pour légitime — destinée à témoigner de l'orthodoxie de l'objet du discours, de sa nature « modérée »; elle aura pour fonction de désarmer les critiques, de vaincre les réticences qui subsisteraient, comme si à partir du moment où telle décision ou orientation serait imputable à la direction éclairée d'Habib Bourguiba, elle devrait par définition entraîner l'adhésion; le Président ne déclarait-il pas lui-même en avril 1963 : « Nous demandons à nos concitoyens de nous accorder le préjugé favorable. S'ils peuvent aujourd'hui ne pas apercevoir toute la portée de notre action, qu'ils soient assurés que l'homme qui leur parle s'est attelé à une grande œuvre nationale dont certains n'aperçoivent peut-être pas aujourd'hui l'ampleur ni la nécessité » ? (171). Dans cette perspective, la *personnification* a été fréquemment utilisée à l'appui de la réforme des structures agricoles par la coopération; déjà, le 4 janvier 1969, M. Ben Salah présentait le « Combattant suprême » comme le « moteur » et le promoteur » de l'expérience (172), mais, c'est surtout après les incidents de Ouardanine, qui avaient révélé au grand jour les oppositions suscitées par l'entreprise, que le discours a fait appel à la *personnification* pour étayer notamment le principe suivant lequel la mise en coopératives n'était pas synonyme d'expropriation : « La réforme des structures agricoles, faisait valoir M. Bahi Ladgham dans son discours de M'Saken, a été cautionnée par le président Bourguiba. Il en a longuement exposé les motivations. Cela devrait suffire pour la faire admettre » (173); dans le même esprit, M. Béchir Bellagha affirmait : « Les réformes entreprises dans tous les secteurs... ne visent que l'intérêt du peuple. Votre confiance en notre chef lui facilitera la tâche qui consiste à réaliser le bonheur du peuple » (174).

L'ANTITHÈSE TUNISIE - « TIERS-MONDE »

Autre corollaire du *juste-milieu*, l'*antithèse Tunisie-« Tiers-Monde »* procède d'une mise en parallèle de la Tunisie avec le reste du « Tiers-Monde » tendant à démarquer la première du second, à opposer le « sérieux » de l'une aux « excès » de l'autre. Cette figure, on s'en doute, s'accorde parfaitement avec la problématique dualiste, dans la mesure où elle n'est en

(171) Discours du 14 avril 1963 (*Dimensions du sous-développement*, Tunis, Secrétariat d'Etat aux affaires culturelles et à l'infirmerie, 18-4-63).

(172) « Clôturant les travaux du Congrès de l'U.R.C. à Sfax, M. Ben Salah... », 5-1-69, déjà cité.

(173) « Dans un important discours à M'Saken, M. Bahi Ladgham... », 30-1-69, déjà cité.

(174) « M. Béchir Bellagha à Ksour-Essaf : les réformes entreprises dans tous les secteurs ne visent que l'intérêt du citoyen », 6-2-69 : 3. Cf. également, par exemple : « le Comité de coordination de Bizerte exprime sa détermination à préserver les options de la Nation », 30-1-69 : 2; « MM. Mohamed Mzali et Ahmed Nouredine en visite d'inspection au Sahel... », 4-2-69, déjà cité; « M. Ahmed Ben Salah au Sahel : le régime des retraites... » 15-2-69, déjà cité; « M. Bahi Ladgham devant la conférence des cadres du Sahel à Mahdia... », 22-2-69, déjà cité.

définitive qu'une forme particulière de la dichotomie raison-passion. Si la *personnification* s'avère un procédé essentiellement à usage interne, l'*antithèse Tunisie-« Tiers Monde »*, en revanche, est surtout à usage externe. Certes, il arrivera qu'elle soit employée à destination d'un auditoire tunisien, pour marquer la supériorité de l'expérience entreprise dans le pays, en arguant de sa spécificité : « Parmi les pays nouvellement indépendants, remarquait M. Habib Bourguiba junior, nous pouvons dire sans exagération que la Tunisie occupe un rang spécial car dans le choix de ses options elle a toujours pris pour base les réalités qui lui sont propres » (175). Mais, le plus souvent, la figure sera utilisée à l'intention de l'Etranger, de l'« élite » des sociétés « occidentales ». Dans ce dernier contexte, l'antithèse se réalisera d'une part en avalisant les critiques habituellement formulées en « Occident » à l'encontre d'un « Tiers-Monde » en proie aux méfaits de « l'extrémisme », et d'autre part, en présentant la Tunisie comme une exception. Tantôt, il s'agira de mettre en lumière les mérites de la Tunisie, de rappeler par exemple qu'elle n'est pas un pays de *pronunciamento* (176), qu'elle connaît la stabilité et le calme alors que le reste du « Tiers Monde » serait traversé de crises et de coups d'Etat (177); tantôt, il s'agira au contraire de disculper la Tunisie, de la laver des accusations émises à l'encontre de l'ensemble du « Tiers-Monde » : ainsi, les critiques formulées dans « le monde avancé et civilisé » à l'égard du système du parti unique des pays en voie de développement seraient « largement » justifiées par « la faillite d'un nombre considérable et toujours croissant de régimes du Tiers-Monde », mais il conviendrait de ne pas confondre le monopartisme tunisien avec les autres expériences du même type (178); de même, dans la plupart des pays du « Tiers-Monde », les réformes agraires auraient rapidement sombré « sous l'emprise des idéologies importées », mais la réforme des structures agricoles en Tunisie s'effectuerait sur de toutes autres bases, à l'abri des « manœuvres démagogiques et superficielles » et à l'encontre des « dogmes » (179).

En affirmant la spécificité tunisienne au sein d'un monde lui-même réputé spécifique, le « Tiers-Monde », l'*antithèse* suggère l'idée que la Tunisie, si elle appartient au « Tiers-Monde » par la géographie et l'histoire, a en réalité de plus grandes affinités avec le « monde développé », en raison du sérieux qui la caractériserait. Cette notion de « sérieux » est également exprimée, sous une autre forme, par le *témoignage de l'Etranger*.

(175) « Clôture de la conférence de la circonscription du Parti de Monastir, M. Habib Bourguiba Jr : la Tunisie occupe un rang spécial... », 11-2-69, déjà cité.

(176) Cf. Moncef JAAFAR, Editorial, « Notre fierté », 5-1-69 : 1-4.

(177) Cf. Moncef JAAFAR, Editorial, « A la Hauteur », 11-1-69 : 1-4.

(178) Cf. Moncef JAAFAR, Editorial, « Aucun artifice ni parti-pris », 8-2-69, déjà cité.

(179) Cf. Taoufik MAAMOURI, « Le Cap-Bon entame la réforme des structures agraires », 31-1-69, déjà cité.

LE TÉMOIGNAGE DE L'ÉTRANGER

Avec cette figure, l'Étranger dépasse les limites du « Tiers-Monde » et son témoignage n'est point lié à un phénomène de contraste entre d'une part ses insuffisances et d'autre part les mérites de la Tunisie; l'Étranger témoignerait ici directement du « sérieux » de l'expérience tunisienne dans la mesure où l'on fait référence aux appréciations élogieuses qu'il est réputé émettre. Si, comme on l'a vu, le *juste-milieu* se caractérise par la forme de la balance, le *témoignage de l'Étranger*, quant à lui, se spécifie par celle du miroir : il consiste à placer le contenu du discours sous la caution de l'Étranger, lorsque celui-ci est censé réfléchir l'image donnée par les élites tunisiennes de leur régime; il postule que le discours a emporté l'adhésion en dehors des frontières et suppose que la référence à cet impact — le reflet — est susceptible de favoriser ou de renforcer l'adhésion à l'intérieur du pays.

Le miroir ne produit des images qu'en fonction des sollicitations dont il est l'objet. Autrement dit, l'opinion imputée à l'Étranger ne s'analyse pas simplement en une donnée extérieure au discours, à laquelle celui-ci se référerait, mais s'avère à certains égards une construction inhérente au discours. Cela ne signifie point qu'elle soit le fruit d'une invention. Certes, il est des cas où la référence à l'Étranger peut paraître gratuite : ainsi, pour M. Béji Caïd Essebsi les « miracles » accomplis par le régime tunisien « ont étonné les observateurs politiques étrangers » (180); de même, d'après le Dr Sadok Mokaddem, « grâce au sérieux de la bataille qu'elle livre, la Tunisie force l'admiration de l'Étranger » (181). La plupart du temps, cependant, le *témoignage de l'Étranger* reposera sur la réalité d'un événement ou même d'une prise de position d'un personnage politique étranger; mais le fait en cause se verra reconnaître une portée qui est l'œuvre du discours; dans cette hypothèse deux procédés seront utilisés :

— l'inférence; le président Bourguiba, par exemple, tirait des prêts consentis à la Tunisie par la Banque mondiale la preuve de la validité de la réforme des structures agricoles : « Ce sont ces succès (ceux de la coopération en Tunisie), déclarait-il devant le Congrès de l'Union nationale de la coopération, qui nous ont valu l'estime et le respect des grandes nations et organisations internationales telles que la B.I.R.D. Parce qu'elles connaissent le sérieux de notre travail, elles n'hésitent pas à soutenir notre action en nous consentant des prêts et en nous apportant leur assistance technique » (182);

(180) « Au congrès de la cellule de Kasserine Sud, M. Caïd Essebsi : les miracles de notre régime ont étonné le monde », 20-2-69, déjà cité.

(181) « Le Dr Sadok Mokaddem à Hammam-Lif : les congrès constituent un aspect de la véritable démocratie pratiquée par le P.S.D. », 11-2-69 : 3. Cf. également « M. Mongi Slim à Tataouine : l'un des principaux buts du P.S.D. est l'union de tous les citoyens », 11-2-69 : 3.

(182) « Au congrès de l'Union nationale de la Coopération, Bourguiba... », 25-26/2/69, déjà cité. Cette argumentation devait être reprise par M. Abdelmajid Rezgallah dans l'Editorial déjà cité du 2 février 1969 (« Après les résolutions, l'Action ») : « Leur efficacité (celle des réformes) ne fait plus aucun doute depuis les expériences faites dans le nord. Ce cautionnement de ces expériences par la Banque mondiale, qui est loin de faire œuvre de philanthropie, et qui ne nous a pas ménagé ses crédits pour leur financement, est une preuve supplémentaire de leur rentabilité économique et sociale... ».

— l'amplification; cette opération est fréquente dans l'*Action*, le journal accordant à la reproduction de déclarations ou d'articles d'origine étrangère jugés favorables à la Tunisie une place sans commune mesure avec l'importance de l'événement: ainsi, consacra-t-on presque une page entière à une enquête du *Monde* sur la situation de la femme en Tunisie (183) ou à un article de Thierry Maulnier dans le *Figaro* (184); de même, mentionnera-t-on en première page la déclaration d'un député britannique ou du directeur adjoint du B.I.T., de passage à Tunis (185).

A la lumière des exemples qui précèdent, on perçoit que l'Etranger au témoignage duquel on attache le plus grand prix, est l'« Occident ». Cette tendance conduit parfois à une combinaison du *témoignage de l'Etranger* et de l'*antithèse Tunisie-« Tiers-Monde »* (186), l'image renvoyée par le miroir permettant d'insister sur ce qui différencierait la Tunisie des autres Etats du « Tiers-Monde ». Commentant le communiqué publié à l'occasion de la visite à Paris de M. Bourguiba Jr en février 1969, M. Jaafar, après avoir inféré de ce texte que la Tunisie était considérée « comme un grand partenaire, adulte, mûr et actif... comme un pôle de rayonnement et d'attraction... comme un élément de stabilité, de santé et de paix dans le monde », soulignait : « la Tunisie n'apparaît donc pas comme un de ces petits pays, ternes, oubliés, écrasés par les problèmes, ayant tout juste droit au silence, vivant constamment à la merci des volontés extérieures et des caprices des grands... » (187). Toutefois le témoignage de pays de « l'Est » ou même du « Tiers-Monde » sera également invoqué, pour bien marquer que la Tunisie ne s'identifie à aucun « extrémisme » et qu'en définitive sa « modération » et son « sérieux » en font un point de convergence des extrêmes : se référant à la réélection à l'unanimité de M. Mahmoud Mestiri à la présidence du Comité de décolonisation de l'O.N.U., l'éditorialiste de l'*Action* écrivait : « Cette confiance renouvelée de manière assez éclatante à l'unanimité des membres présents, représentant toutes les tendances parmi les grands et du Tiers-Monde, ne peut être interprétée que comme un signe d'évolution des uns et des autres vers ce que représente la Tunisie comme esprit de lutte, comme sens de la liberté, comme volonté d'indépendance et aussi comme sens de la mesure et génie de l'efficacité. Si les ultra-colonialistes se sont rencontrés dans un tel vote avec les pays communistes ainsi que les « révolutionnaires » et les « modérés » du monde en voie de développement, c'est que les uns et

(183) « Une enquête du journal *Le Monde* sur la femme au Maghreb. La Tunisie est en passe de réussir une expérience étonnante et spectaculaire », 9-1-69 : 5.

(184) « Le grand écrivain français Thierry Maulnier écrit dans *Le Figaro* : si l'expérience tunisienne est exceptionnelle, c'est que la Tunisie a trouvé l'homme capable de s'identifier à elle », 15-1-69 : 5. Cf. dans le même sens la reproduction d'articles de deux journaux suisses, 12-2-69 : 3.

(185) « Reçu par le Président, le député britannique M. Judd : le socialisme tunisien se distingue par la place qu'il donne à l'homme », 14-1-69 : 1-4; « Le directeur adjoint du B.I.T., M. Blanchard : la Tunisie est l'un des rares pays à être sensible au facteur humain », 14-1-69 : 1-4. Cf. dans le même sens, « Dans une lettre au docteur Sadok Mokaddem, le député britannique Naddington exprime son admiration pour les réalisations tunisiennes », 2-2-69 : 1.

(186) Il est à noter que le *témoignage de l'étranger* peut aussi se combiner avec la *personnification*, l'opinion élogieuse de l'étranger sur la Tunisie s'exprimant à travers la personne du Président. Cf., par exemple, Moncef JAAFAR, Editorial, « Construire », 22-1-69 : 1-4.

(187) Moncef JAAFAR, Editorial, « Un hommage exceptionnel », 7-2-69 : 1-4.

les autres ont compris que le temps des extrémismes absurdes est révolu. On commence donc à réaliser ici et là que, pour les uns, l'ère des jérémiades, des invectives et des décisions inapplicables est dépassée, comme l'est pour les autres celle de l'immobilisme, des dérobades, de l'aveuglement devant les exigences du siècle... » (188).

La rhétorique du discours, tout comme sa problématique, n'est donc pas à l'abri des contradictions : corollaire du *juste-milieu*, le *témoignage de l'étranger* en sape les fondements, puisqu'il porte en lui la disparition des « extrémismes », sans lesquels la forme de la balance n'a plus de raison d'être. C'est là le paradoxe d'une « spécificité » qui pour s'affirmer comme telle tend vers l'universalité, paradoxe issu d'une idéologie donnée et reçue comme science par opposition à « l'utopie » mais qui est dans le même temps contrainte d'emprunter à ce qu'elle dénonce et combat.

**
*

Les quelques observations formulées à propos de la problématique et de la rhétorique du discours de légitimité des élites tunisiennes sont loin d'avoir épuisé le sujet. Tout au plus prétendaient-elles illustrer la proposition de départ suivant laquelle ce discours serait symptomatique de la dépendance *structurelle*. Est-ce à dire que la convergence constatée avec l'idéologie dominante des formations capitalistes avancées serait imputable à une « aliénation intellectuelle » (189), à un phénomène de « mimétisme (190), dû à la formation acquise par les élites durant la période coloniale ? A raisonner de la sorte, on réduirait la dépendance aux dimensions d'une domination « externe », aux conséquences de pressions exercées de l'extérieur par « le plus fort » sur « le plus faible ». Les élites ne sont victimes ni d'une « aliénation » ni d'un « mimétisme » (191); ce n'est pas dans la perspective du colonisateur qu'elles analysent la société tunisienne, mais dans celle du capitalisme; elles n'imitent pas mais se meuvent dans un univers idéologique façonné par l'appartenance de la Tunisie au capitalisme mondial. L'idéologie qu'elles véhiculent se rapporte à la situation des « dominateurs-dominés » (192), des classes dominantes d'un pays dépendant; elle assume les contradictions entre, d'une part, l'articulation des intérêts dominants du « centre » et ceux de la formation « périphérique » (193), et d'autre part,

(188) Moncef JAAFAR, Editorial, « Un facteur d'espoir », 15-2-69 : 1. Cf. dans le même sens, Moncef JAAFAR, Editorial, « Le génie de l'efficacité », 9-1-69, déjà cité; Moncef JAAFAR, Editorial, « Une énorme responsabilité », 9-2-69 : 1-4; « Le Congrès de l'Union nationale de la coopération. Les délégués étrangers saluent le mouvement coopératif tunisien », 29-1-69 : 6.

(189) Abdelaziz BELAL, « Quelques aspects nouveaux de la domination impérialiste », *L'impérialisme* (colloque d'Alger, 21-24 mars 1969), Alger, S.N.E.D., 1970, p. 177.

(190) Khalil ZAMITI, « Système impérialiste contemporain, phénomène de dépendance et rôle de la bourgeoisie nationale en Tunisie », *Sociologie de l'impérialisme*, op. cit., p. 526.

(191) Cf. Theotonio DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement en Amérique latine », article déjà cité, p. 64-65.

(192) *Ibid.*

(193) Sur les notions de « centre » et de « périphérie » du système capitaliste international, cf. par exemple Samir AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1971 (2^e édition); sur l'articulation entre intérêts dominants, outre cet ouvrage et l'article déjà cité de Theotonio DOS SANTOS, cf. entre autres, Celso FURTADO, « Dépendance externe et théorie économique », *L'Homme et la société* (22), octobre-novembre-décembre 1971, p. 59-60;

les aspirations du peuple dépendant. Le discours s'emploiera à légitimer une politique qui, visant à promouvoir un capitalisme national susceptible d'atténuer les tensions internes, se heurte à la réalité du capitalisme mondial qui est celle d'un système fondé sur « la spécialisation internationale inégale » et non d'une « juxtaposition de capitalismes nationaux » (194). Mettre en cause ce système ébranlerait les positions des « dominateurs-dominés » alors même que sa nature voue à l'échec les tentatives d'intégration nationale et par là augmente les risques d'explosion sociale. Le discours de légitimité des élites tunisiennes, du moins tel qu'il apparaissait au début de l'année 1969, correspondait sur le terrain à un essai tendant à surmonter ce dilemme, et dont l'issue témoigne de ce que « le développementalisme » bute contre des obstacles dont la dichotomie tradition-modernité est impuissante à rendre compte (195).

Michel CAMAU *

Juillet 1972

Osvaldo SUNKEL, « Intégration capitaliste transnationale et désintégration nationale en Amérique latine », *Politique étrangère* (6), 1970 : 665 sq.; Abdelaziz BELAL, « Quelques aspects nouveaux de la domination impérialiste », article déjà cité, p. 176 sq.

(194) Samir AMIN, *op. cit.*, p. 35.

(195) Dans une communication au VIII^e colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française (Hammamet, 27 septembre-2 octobre 1971), Khalil Zamiti a montré qu'on avait assisté après le tournant politique de septembre 1969, à la « reconquête du marché tunisien, un instant menacé, par le capital des anciennes puissances colonisatrices », (cf. Khalil ZAMITI, « Entreprise capitaliste et société dépendante. La Tunisie après l'abandon de la planification en 1969 », ronéoté).

* Attaché de Recherche au C.N.R.S. (C.R.E.S.M.).